CONCOURS DE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS DES ECOLES

Rapport du jury

Juillet 2022

Sommaire

Préambule	*3*
Données statistiques	*4*
Les épreuves écrites	
- **L'épreuve écrite de français**	*5*
↳ **L'épreuve écrite de mathématiques**	*18*
↳ **L'épreuve écrite d'application**	*25*
↳ **L'épreuve écrite d'occitan**	*32*
Les épreuves orales	
↳ **L'épreuve de leçon**	*35*
↳ **L'épreuve d'entretien**	*38*
↳ **L'épreuve orale facultative de langue vivante étrangère**	*42*

Préambule

La session 2022 du Concours de Recrutement de Professeurs des Ecoles se caractérise par une refonte des épreuves d'admissibilité comme des épreuves d'admission définie dans l'arrêté du 25 janvier 2021 paru au JORF n°0025 du 29 janvier 2021. Outre des modifications importantes au sein des épreuves déjà existantes, il convient de noter l'apparition de deux nouvelles épreuves :

- Une épreuve d'admissibilité appelée épreuve d'application pour laquelle il est possible de composer soit en sciences et technologie, soit en histoire, géographie, enseignement moral et civique, soit en arts

- Une épreuve facultative de langue vivante étrangère proposée aux candidats admissibles pour laquelle ces derniers ont le choix entre l'allemand, l'anglais, l'espagnol ou l'italien.

Ce concours demeure un élément central du processus de professionnalisation aux côtés du parcours de certification universitaire et constitue un réel acte de recrutement.

Le présent rapport de jury a vocation à rendre compte des travaux effectués au cours de la session 2022. Il doit aussi permettre aux candidats ajournés de percevoir des axes de progrès en vue d'une nouvelle candidature et aux candidats qui se présentent pour la première fois, de percevoir les attendus ainsi que le niveau d'exigence requis de ce concours qui reste sélectif.
Les candidats trouveront, pour les différentes épreuves, les analyses rédigées par les inspecteurs et les professeurs d'INSPE coordonnateurs. Elles mettent en avant les attendus au regard des sujets qui ont été proposés cette année, les difficultés rencontrées par les candidats qui ont échoué mais aussi les points forts de ceux qui ont réussi. Elles sont accompagnées de conseils pragmatiques. De manière générale, il convient, au regard de la dimension modélisante fondamentale de la maîtrise de la langue écrite au sein de la fonction de professeurs des écoles, d'appeler la plus grande vigilance des candidats sur cette question notamment en ce qui concerne l'orthographe tant lexicale que grammaticale.

Je souhaite à tous les candidats de tirer le meilleur profit des éléments de ce rapport et j'adresse à chacune et chacun tous mes vœux de réussite pour la session 2023.

Marie-Christine HEBRARD
DASEN de la Gironde
Présidente du jury

Pour toute information utile et détaillée de chacune des épreuves de ce concours, les candidats sont invités à consulter le site ministériel spécifiquement dédié au CRPE :

http://www.devenirenseignant.gouv.fr/pid33983/enseigner-maternelle-elementaire-crpe.html

Données statistiques

	POSTES	INSCRITS	PRESENTS	ADMISSIBLES	ADMIS
CONCOURS PUBLICS					
LGE Externe Public	242	2506	778	404	260
LPE Externe Occitan	17	9	3	0	0
LPE Externe Basque	8	17	9	6	4
LVE 3ème Concours	15	531	143	45	21
LBI 2nd Concours Interne	10	246	58	16	10
LLI 2nd Interne Basque	3	1	1	1	0
LLI 2nd Interne Occitan		4	2	1	0
Sous Total Public	295	3314	994	473	295
CONCOURS PRIVES					
LHE Externe Privé	28	574	124	46	29
LRE Externe Basque ISLRF	11	19	13	10	7
LRE Externe Basque ISFEC	2	8	5	3	1
LDI 2nd Concours Interne*	1	55	4	2	1
LNI 2nd interne Basque ISLRF	0	0	0	0	0
LNI 2nd interne Basque ISFEC	0	1	0	0	0
Sous Total Privé	42	657	146	61	38
TOTAL GENERAL	**337**	**3971**	**1140**	**534**	**333**

Les épreuves écrites

L'épreuve écrite de français

Le programme de l'épreuve est constitué :

- Du programme en vigueur de français du cycle 4
- De la partie « L'étude de la langue au lycée » des programmes de français de seconde générale et technologique et de première des voies générale et technologique (BOEN spécial n° 1 du 22 janvier 2019).

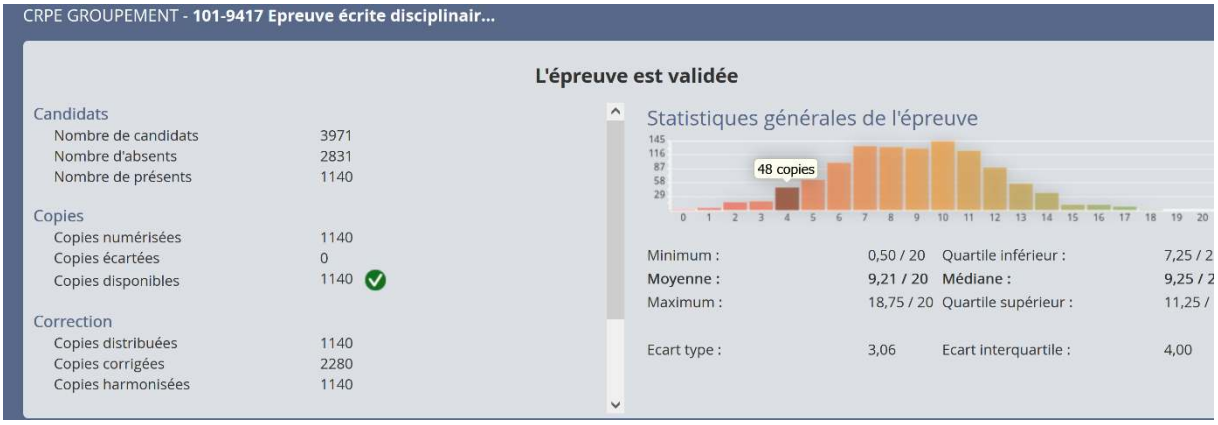
Les connaissances et compétences prescrites dans ces programmes doivent être maîtrisées avec le recul nécessaire à un enseignement réfléchi du cycle 1 au cycle 3 de l'école primaire.

Organisation des jurys :

Les commissions de correction sont composées de binômes inter-degrés : un personnel du 1er degré et un professeur de français de collège. La correction individuelle des copies au sein des binômes débouche sur un travail d'harmonisation, garant de la plus grande objectivité possible. Il y a ainsi double correction d'une même copie. Ces regards croisés permettent d'assurer l'équité exigée par un concours.
Durant cette session, 1140 copies ont été corrigées.
La commission d'entente a été réalisée en distanciel avec les binômes de coordonnateurs et les responsables pédagogiques ; la commission d'harmonisation a fait l'objet d'une visio-conférence à destination des correcteurs afin de présenter le sujet, le corrigé ainsi que le barème.

SESSION 2022 : la moyenne obtenue à l'épreuve sur **1140 copies** du public et du privé confondues **est de 9,21/20**

L'épreuve



L'épreuve **prend appui sur un texte** (extrait de roman, de nouvelle, de littérature d'idées, d'essai, etc.) d'environ 400 à 600 mots.

L'épreuve comporte trois parties, a une durée de 3H00 pour un coefficient 1

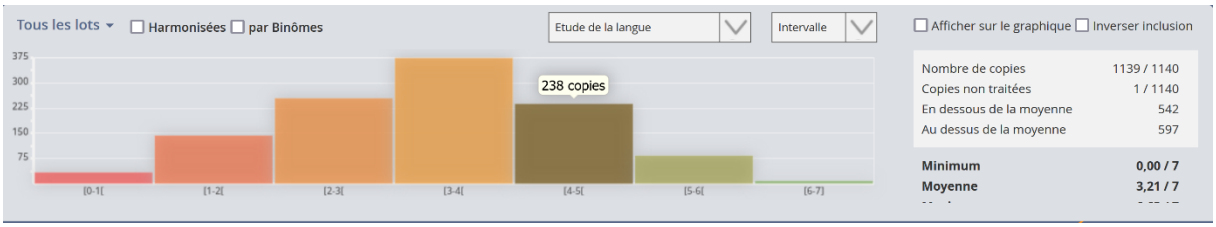
Les trois parties de l'épreuve écrite :

- Une partie consacrée **à l'étude de la langue**, permettant de vérifier les connaissances syntaxiques, grammaticales et orthographiques du candidat ;
- Une partie consacrée au **lexique et à la compréhension lexicale** ;
- Une partie consacrée à **une réflexion suscitée par le texte à partir d'une question posée sur celui-ci et** dont la réponse prend la forme d'un développement présentant un raisonnement rédigé et structuré.

RAPPEL : **Le cadre de référence des épreuves** des concours externes, troisièmes concours et seconds concours internes de recrutement de professeurs des écoles **est celui des programmes de l'école primaire**.
Les connaissances attendues des candidats sont celles que nécessite un enseignement maîtrisé de ces programmes. Il est attendu du candidat qu'il maîtrise finement et avec du recul l'ensemble des connaissances, compétences et démarches intellectuelles du socle commun de connaissances, compétences et culture, et les programmes des cycles 1 à 4.

NOTA BENE : l'épreuve modifiée n'évalue plus spécifiquement la maitrise de la langue à l'aide d'un barème précis mais l'intègre dans l'ensemble des parties.
Cette compétence demeure centrale dans l'exercice du métier de professeur des écoles et est constitutive des savoirs fondamentaux à enseigner. Elle doit donc être à ce titre maitrisée.

Première partie : ETUDE DE LA LANGUE : 7 points (moyenne obtenue 3,21/7)



- **Remarques générales sur la partie 1 :**

 Cette première partie visait à évaluer les connaissances des candidats sur des notions fondamentales mais aussi leur capacité à mener une réflexion sur la langue. Si les notions convoquées restent classiques, l'intitulé des questions demandait de les mettre en perspective par une analyse fine et rigoureuse.
 La première question relève de l'orthographe grammaticale et attendait une justification précise de formes verbales et adjectivales en faisant appel à des connaissances morphosyntaxiques. Si cette question ne représentait pas de difficulté particulière, elle demandait en revanche une rigueur certaine dans la formulation des réponses. La deuxième question s'inscrit dans cette même perspective : le relevé des pronoms et l'identification de leur fonction impliquait une approche maitrisée de la grammaire de phrase, mais aussi de la grammaire de texte par l'identification précise des référents. Peut-être un peu plus complexe pouvait paraitre la troisième question touchant à l'analyse de la phrase simple ou complexe. Cette question ne représentait pas de difficulté particulière si ce n'est la complexité amenée par les spécificités syntaxiques d'un texte en vers. Là aussi, la formulation des réponses demandait attention et rigueur pour éviter les omissions. La quatrième question portait sur l'identification des modes et temps des verbes extraits de deux passages différents. La cinquième question qui consistait en un travail de réécriture demandant de remplacer un adjectif verbal et un participe présent par des propositions subordonnées est d'un abord assez aisé dans la mesure où il n'était pas demandé d'identifier la nature de ces termes. La dernière question concernait l'analyse de l'usage des deux points dans le cadre du discours direct. L'exercice de réécriture permettait de vérifier la compréhension de cet usage

dans le contexte, et plus précisément l'identification du discours direct que le poète s'adresse à lui-même.

- **Points positifs** :

Dans l'ensemble, les correcteurs ont souligné la qualité des réponses et notamment celle des justifications apportées. De façon générale, les exercices ont été traités dans leur intégralité et les candidats ont témoigné de leur maitrise des notions concernées par les programmes des cycles 3 et 4. Les réponses, quand elles étaient construites et bien présentées, et cela a été souvent le cas, ont été appréciées par les correcteurs.

- **Difficultés rencontrées :**

Les difficultés se sont concentrées majoritairement au niveau des questions 3 et 4. Si la question de l'emploi des verbes a posé problème dans la mesure où l'extrait posait des difficultés évidentes, il reste assez surprenant de constater que l'identification des temps et des modes ait été signalée comme source d'erreurs récurrentes. Les réponses ont montré des confusions regrettables : entre l'imparfait de l'indicatif et le conditionnel présent, ou entre le futur de l'indicatif et le conditionnel présent. La maitrise de la morphologie verbale, pourtant fondamentale pour un futur professeur des écoles constitue pour de très nombreux candidats une carence regrettable et très problématique.
De façon moins massive, la question 3 a été signalée comme point de difficulté, notamment pour ce qui relève du découpage ou de l'identification des relations entre les propositions.

- **Conseils**

Nous invitons les candidats à envisager une préparation qui vise en premier lieu une maitrise assurée des notions fondamentales ; nous leur recommandons également de s'entrainer régulièrement sur des questions qui impliquent une analyse et une mise en perspective des faits de langue. La nature des corpus qui servent de support à ces exercices est capitale : nous conseillons de privilégier des textes littéraires souvent sujets à réflexion d'un point de vue grammatical.
Nous insistons sur la qualité de rédaction des réponses et la rigueur que nécessite cette épreuve. Là aussi, un entrainement régulier, à l'écrit, et en temps limité permettra de travailler dans les conditions de l'examen pour faire face aux écueils que peuvent constituer la gestion du temps ou le stress du concours.
Enfin, comme les années précédentes, nous recommandons aux candidats de veiller à la présentation des réponses. De façon plus générale, une lecture plus attentive des consignes aurait souvent permis aux candidats d'obtenir de meilleurs résultats sur cette partie de l'épreuve.

- **Corrigé de la partie**

1. Justifiez la terminaison des mots soulignés dans les extraits suivants
- Jugez comme cela disperse mes pensées. (v. 13)
- En moi, désirs, projets, les choses insensées, … (v. 14)
- Et je me dis : À quoi peuvent-ils donc rêver ? (v. 32)
- Devant les êtres purs d'où monte une humble flamme ; (v. 26)

1**.** a. Le verbe « jugez » est conjugué à l'impératif présent, à la deuxième personne du pluriel.

b. « Insensées » est un adjectif qualificatif épithète du nom « choses » qui est au féminin pluriel, ce qui explique la terminaison de l'adjectif « -ées ».

c. Le verbe « rêver » est à l'infinitif parce qu'il complète le verbe « peuvent », (la forme infinitive pouvant assumer les fonctions du nom, elle peut être complément d'objet).

d. « monte » est le verbe « monter », conjugué au présent de l'indicatif. Il s'accorde avec le sujet inversé « une humble flamme » qui est à la troisième personne du singulier.

2.
a) Relevez les pronoms employés dans les extraits suivants et indiquez leur fonction grammaticale.
b) Précisez ce qu'ils désignent en vous appuyant sur ces extraits et sur le texte.

- Jugez comme cela disperse mes pensées. (v.13)
- Je distingue ébloui l'ombre que font les palmes (v.30)

a) « cela » : sujet de « disperse ».

b) Ce pronom reprend les deux vers précédents « Leur dialogue obscur m'ouvre des horizons ; / Ils s'entendent entr'eux, se donnent leurs raisons. » (On pourra accepter aussi le vers précédent, les trois vers précédents, éventuellement tout le début du poème).

a) « je » : sujet de « distingue ».

b) Ce pronom personnel désigne le poète, ici Victor Hugo.

a) « que » COD de « font ».

b) Ce pronom relatif fait référence à l'antécédent « l'ombre ».

3. Délimitez les propositions et indiquez comment elles sont reliées.
a) Leur dialogue obscur m'ouvre des horizons ;
Ils s'entendent entr'eux, se donnent leurs raisons. (v. 11-12)

b) Je les regarde, et puis je les écoute, et puis
Je suis bon, et mon cœur s'apaise en leur présence ; (v. 20-21)

c) Je contemple, en nos temps souvent noirs et ternis,
Ce point du jour qui sort des berceaux et des nids. (v. 27-28)

a) L'extrait est composé de trois propositions : « Leur dialogue obscur m'ouvre des horizons ; », «Ils s'entendent entr'eux, » et « se donnent leurs raisons. »

Ces propositions sont juxtaposées (reliées par un lien de juxtaposition) grâce au double point et à la virgule.

b) L'extrait est composé de quatre propositions : « Je les regarde, », « et puis je les écoute, », « et puis/ Je suis bon, », « et mon cœur s'apaise en leur présence ; »

Ces propositions sont coordonnées (reliées par un lien de coordination) grâce à la conjonction de coordination « et » et/ou au mot de liaison « puis ».

c) L'extrait est composé de deux propositions : « je contemple, en nos temps souvent noirs et ternis, / Ce point du jour » et « qui sort des berceaux et des nids ».

La première est une proposition principale, la seconde est une subordonnée relative, reliée à la précédente par un lien de subordination, le pronom relatif sujet « qui », référé à l'antécédent « ce point du jour ».

4. Indiquez le temps et le mode de chacun des verbes suivants et commentez leur emploi.

Je fus toute ma vie ainsi ; je n'ai jamais
Rien connu, dans les deuils comme sur les sommets,
De plus doux que l'oubli qui nous envahit l'âme
Devant les êtres purs d'où monte une humble flamme ; (v. 23-26)

Si les astres chantaient, ils bégaieraient ainsi. (v. 60)

« **fus** » : passé simple de l'indicatif ; il a ici une valeur bornée dans le passé.

« **ai connu** » : passé composé de l'indicatif ; il est utilisé pour évoquer une action achevée, accomplie.

« **envahit** » et « **monte** » : présent de l'indicatif ; il est utilisé car il s'agit d'une description. Dans la bouche de Victor Hugo, on pourrait aussi accepter l'emploi de vérité générale, renforcée par l'utilisation du pronom « nous ».

« **chantaient** » : imparfait de l'indicatif et « **bégaieraient** » : conditionnel présent de l'indicatif ; ici, ces deux temps sont utilisés dans un système hypothétique. L'action n'est pas réalisable, il s'agit d'un irréel du présent.

5. Remplacez les formes soulignées par des propositions subordonnées, sans vous préoccuper de la longueur du vers

Les enfants chancelants sont nos meilleurs appuis. (v. 19)
Jeanne qui dans les yeux a le myosotis,
Et qui, pour saisir l'ombre entr'ouvrant des doigts frêles,
N'a presque pas de bras ayant encore des ailes, (v. 44 – 46)

« **chancelants** » peut être remplacé par la proposition subordonnée relative « qui chancellent »
(« chancèlent » accepté).

« **ayant** » peut être remplacé par les proposition subordonnées circonstancielles de cause« puisqu'elle a »… / « parce qu'elle a encore »… / ..elle qui a…

6.

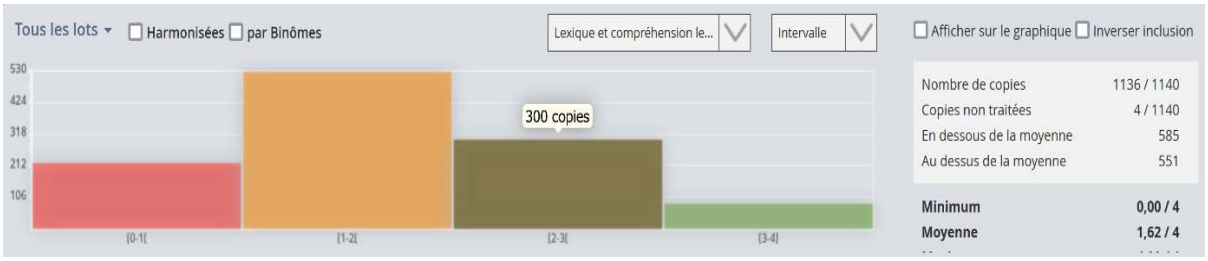
a) Quel est l'usage du double point dans le dernier vers de l'extrait suivant ?

b) Réécrivez ce dernier vers en supprimant le double point et en faisant les modifications nécessaires, sans vous préoccuper de la longueur du vers.

Le soir je vais les voir dormir. Sur leurs fronts calmes,
Je distingue ébloui l'ombre que font les palmes
Et comme une clarté d'étoile à son lever,
Et je me dis : à quoi peuvent-ils donc rêver ? (v. 29 - 32)

a) Dans ce vers, le double point introduit le discours direct des paroles que le poète s'adresse à lui-même.
b) Propositions :
« Et je me demande à quoi ils peuvent (donc) rêver. »
« A quoi rêvent-ils ? Je me le demande. »
« Et je me dis qu'ils doivent rêver, mais de quoi ? »
« Et je me pose la question du contenu de leurs rêves

<u>Deuxième partie</u> : LEXIQUE ET COMPREHENSION : 4 points (moyenne obtenue 1,62/4).



La deuxième partie de l'épreuve, « cherche à vérifier l'acquisition de connaissances fondamentales sur la langue française par les candidats, condition nécessaire à la mise en place d'un enseignement sur la langue à l'école ». La définition de l'épreuve indique clairement le niveau de connaissances attendu.

- **Remarques générales sur la partie 2 :**

Cette partie met l'accent sur les connaissances lexicales des candidats et sur leur capacité à les mobiliser pour expliquer des mots ou des locutions (formation, dérivation, étymologie etc.) en tenant également compte des connotations éventuelles attachées au contexte d'émission.

Cette année, 3 questions étaient posées :

1. Analyser la formation de l'adjectif « insensées ». (v.14).

2. Expliquez en contexte le sens du mot « chancelants »

3. Le mot enfant vient du latin infans, « qui ne parle pas ». Comment le lexique employé dans le poème confirme-t-il et invalide-t-il tout à la fois le sens donné par l'étymologie de ce mot ?

- **Points positifs**

Dans l'ensemble les questions ont été traitées. Elles ne présentaient pas de difficultés particulières d'appréhension. Les notions de préfixe et de suffixe sont correctement maîtrisées

- **Difficultés rencontrées**

Une réponse rapide sans bien lire la question et en comprendre les enjeux est, hélas, très souvent constatée.

Certaines réponses témoignent, en outre, d'une méconnaissance du sens des préfixes et suffixes suscités et de leurs effets dans la formation des mots. La notion de dérivation n'apparaît pas suffisamment.

De même les principes de la morphologie lexicale sont peu ou pas connus.

Les effets de style sont méconnus ou négligés dans les réponses même lorsque la question appelle ce type de questionnement (Q.2 et.3)

- **Conseils**

Le premier conseil est de bien lire la question et d'en comprendre les différents aspects.

Le candidat devra maîtriser les principes de la dérivation lexicale à savoir les trois **types de dérivation** : la préfixation, la suffixation et la formation parasynthétique (affixation simultanée) ainsi que les glissements de classe grammaticale (conversion, ou dérivation impropre s'il n'y a pas affixation).

L'explication de mots en contexte nécessite également une capacité à analyser l'inscription du mot dans un réseau de sens et une connaissance des figures de style qui peuvent être produites par ce réseau (effet de contraste, antithèse, accumulation, métaphore, etc.).

Le candidat devra donc également être capable de repérer le champ lexical dans lequel un mot peut s'insérer afin de déterminer le sens ou les connotations associées à l'utilisation de celui-ci. Une vigilance particulière sera accordée à la période historique de référence, le sens d'un terme pouvant évoluer, s'appauvrir ou s'enrichir suivant l'époque.

- **Corrigé de la partie : II- Lexique et compréhension lexicale (4 points)**

1. Analyser la formation de l'adjectif « insensées ». (v.14).

2. Expliquez en contexte le sens du mot « chancelants »

Les enfants chancelants sont nos meilleurs appuis. (v. 19)

3. Le mot enfant vient du latin *infans,* « qui ne parle pas ». Comment le lexique employé dans le poème confirme-t-il et invalide-t-il tout à la fois le sens donné par l'étymologie de ce mot ?

1. « insensées » est un adjectif formé par dérivation, par l'adjonction combinée d'un préfixe et d'un suffixe. Il est formé à partir de la base nominale « sens » signifiant « la faculté de juger ». L'adjonction du suffixe -é (-es sont les marques flexionnelles de l'accord féminin pluriel avec le mot « choses ») permet au mot de passer dans la catégorie des adjectifs : il signifie alors « qui a du bon sens, qui est raisonnable ».

L'adjonction du préfixe -in donne à l'adjectif un sens contraire : « qui n'est pas sensé, dont les actes et paroles sont contraires au bon sens, à la raison ».

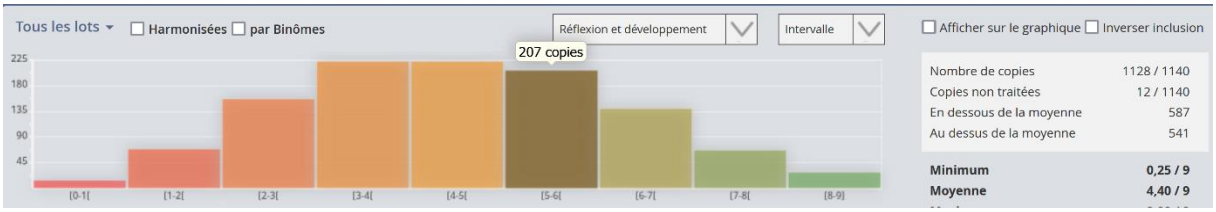
2. « chancelants » signifie « qui chancellent », « qui vacillent, penchent d'un côté et de l'autre en menaçant de tomber » (on acceptera l'orthographe « qui chancèlent »). Dans le texte, l'adjectif qualifie les petits-enfants de Victor Hugo qui, âgés de deux ans et de dix mois, vacillent encore sur leurs jambes lorsqu'ils marchent.

« Les enfants chancelants sont nos meilleurs appuis. » Dans ce vers, l'adjectif provoque un effet de contraste qui va jusqu'à l'antithèse puisque le chancellement des enfants induit, paradoxalement, la solidité des vieillards. Dans le poème, l'adjectif « chancelants » est employé pour insister sur le jeune âge des enfants. Victor Hugo signifie ainsi que les très jeunes enfants sont pour les personnes âgées un réconfort et un soutien dans la vie.

3. Georges et Jeanne, respectivement âgés de deux ans et de dix mois, ne parlent pas, ou du moins babillent dans un langage incompréhensible. Leurs paroles sont « des ébauches » (v. 6), un « dialogue obscur » (v. 11) et « balbutiant » (v. 55).

Toutefois, tout enfants qu'ils sont, ils profèrent des paroles riches de sens et exceptionnelles, comme nous l'indiquent les rimes « mots » / « marmot » (47-48). La diversité de leur langage est exprimée par le champ lexical du langage : les enfants « jasent » et « parlent » (v. 37), Jeanne « harangue » (v. 47), les astres (qui représentent les enfants) « bégaieraient » (v. 60) et semblent se comprendre puisqu' « Ils s'entendent entr'eux » (v. 12). Pour définir la nature de leur langage, Hugo campe une série d'analogies à visée explicative. Ainsi, ces enfants parlent « comme la fleur parle / A la source des bois ; comme leur père Charles, / Enfant, parlait jadis à leur tante Dédé ; / Comme [le poète] parlai[t] de soleil inondé » (v. 37-40). Vers 50 et 51, le poète présente à nouveau une triple analogie, fondée sur des métaphores comme « C'est l'idylle du cygne avec le rouge-gorge ». La nature du langage enfantin est mystérieuse (« Ces mots mystérieux que Jeanne dit à George », v.49) et d'essence divine. Les évocations de leur langage sont associées au divin. Ainsi, leurs paroles sont qualifiées d'« essais d'exister (…) divinement gauches » (v. 5). Victor Hugo parvient à résoudre le paradoxe du langage de l'enfance : les jasements et balbutiements révèlent le monde de l'au-delà mais sans l'exprimer par un langage que l'on pourrait comprendre. « Ces mots mystérieux que Jeanne dit à George, (…) » (v. 49), c'est « le chuchotement, l'ombre ineffable et bénie/ Jasant, balbutiant des bruits de vision » (v. 54-55).

Troisième partie : REFLEXION ET DEVELOPPEMENT : 9 points (moyenne obtenue 4,40/9)



› **<u>Compétences évaluées</u>**
› Compréhension du texte donc compétences de lecture ;
› Capacités d'analyse littéraire a minima (repérages pertinents, références) ;
› Raisonnement et organisation, donc compétences argumentatives ;
› Compétences rédactionnelles : maitrise de la langue (orthographe, syntaxe, vocabulaire) et de l'expression.

<u>Ce qu'on attend des candidats dans les copies</u> :
- **Une réponse rédigée à la problématique posée par le sujet :** *vous vous interrogerez sur les relations que peuvent entretenir les personnes âgées et les enfants*
- Une bonne compréhension du texte (absence de contresens, qualité de lecture) ;
- Une réponse argumentée à la question posée ;
- Des références explicites au texte et de courtes citations empruntées au texte qui viennent à l'appui du propos ;
- La présence d'une introduction ou présentation, de développements équilibrés et organisés, d'une synthèse ou conclusion finale ;
- L'existence de repères destinés au lecteur : transitions, articulations logiques, mention des sources et références ;
- La qualité de la langue écrite : clarté et justesse d'expression.

<u>Ce qu'on pénalise</u> :
- Les contresens ;
- L'absence de références explicites ou claires au texte ;
- L'absence de neutralité.

Le sujet de la session 2022

Après avoir mis en lumière la nature du lien intergénérationnel dans ce poème, vous vous interrogerez sur les relations que peuvent entretenir les personnes âgées et les enfants.

Votre réflexion, structurée et argumentée, s'appuiera sur le poème de Victor Hugo ainsi que sur l'ensemble de vos connaissances et de vos lectures.

Remarques générales sur la partie 3

Cette partie a été traitée par tous les candidats et le temps ne semble pas avoir manqué pour la mener à bien.

Le sujet, très général, a pu déstabiliser et n'a pas toujours permis aux candidats de démontrer leurs capacités de réflexion. Certains candidats se sont pertinemment appropriés l'actualité du texte dans le contexte de crise sanitaire récent et y ont vu un intérêt majeur.

Globalement, les correcteurs précisent que la problématique posée a été traitée de manière peu approfondie et peu illustrée de références.

La fragilité lexicale des candidats s'est ressentie dans la compréhension fine du poème finalement assez peu interprété.

- **Points positifs**

Certains candidats (trop rares) parviennent à convoquer plusieurs références culturelles et à les mettre en lien avec le poème, ce qui a été valorisé.

Néanmoins, des candidats ont su rendre compte de la spécificité du texte et de littérarité en lien avec sa compréhension fine.

Les correcteurs ont pu constater des efforts notables de structuration. De manière générale, les candidats ont fait l'effort de proposer une réflexion déclinée en parties clairement identifiables avec une introduction, un développement en deux parties et une conclusion.

Le texte a permis de donner des pistes de réflexion, même si elles étaient peu étayées.

- **Difficultés rencontrées**

La structure argumentative choisie par les candidats n'est pas toujours « lisible » : absence de connecteurs logiques, pas d'annonce du plan déplorent les correcteurs.

De façon générale, peu de références culturelles apparaissaient dans les copies et très peu de références en dehors du texte de Victor Hugo.

L'on a pu également déplorer un appui sur le texte parfois superficiel : de la paraphrase et pas de réelle mise en relation des éléments les uns par rapport aux autres ou avec ses connaissances personnelles. Des fautes d'orthographe, des écritures illisibles, des structures grammaticales approximatives ont pu nuire à la production et ont été pénalisées.

Dans de nombreuses copies, les correcteurs ont pu trouver une tendance au hors-sujet, ce qui révèle les difficultés des candidats à analyser correctement le sujet proposé avec ses spécificités.

- **Conseils**

Avant toute chose, lire et relire le texte support qui doit prendre une place importante dans le développement. Il s'agit, dans un travail de brouillon rapide, d'en analyser le fond aussi bien que la forme au service de ce dernier. Pour ce faire, il serait pertinent que les futurs candidats préparent une liste de repérages (et donc de révisions…) propres à faire émerger du sens et des émotions : champs lexicaux, valeurs des temps, figures de style (quasi aucune copie n'en a fait mention), contrastes, certaines classes de mot (adverbes…), à savoir des éléments simples, mais porteurs.
A défaut, on trouve beaucoup de paraphrase, parfois utile mais une paraphrase peut aussi être une mauvaise paraphrase.

La problématique posée doit faire l'objet d'une analyse précise pour être traitée de manière approfondie. Un plan de développement structuré est attendu (liens logiques, cohérence et cohésion textuelle, références et citations introduites) tout autant qu'une rédaction adaptée, soignée et correcte, qui exige une relecture.

- **Corrigé de la partie**

<u>Présentation du texte</u>

Poème extrait de L'Art *d'être grand-père* (1877) est un recueil de poèmes intimiste et optimiste, offrant une véritable ode à l'innocence enfantine.

Thème : l'amour que le poète grand-père porte à ses petits-enfants qu'il a accueillis avec leur mère à Guernesey puis à Paris, après la mort de leur père en 1871. Œuvre dédiée à Georges et Jeanne,

Notons que ce texte est en lien avec une thématique du programme de l'École et du Collège, offrant des clés de lectures pour les étudiants.

Registre : lyrisme : le sentiment d'adoration pour ses petits-enfants, la tendresse et l'attachement passionné éprouvés par le grand-père deviennent, au fil des vers, un véritable culte au mystère et aux vestiges du Paradis que ces tout jeunes enfants gardent encore en eux

Contexte

Âgé de soixante-quinze ans, Victor Hugo souhaite évoquer l'amour qu'il porte à ses petits-enfants qu'il a accueillis avec leur mère à Guernesey puis à Paris, après la mort de leur père en 1871. Œuvre dédiée à Georges et Jeanne, *L'Art d'être grand-père* (1877) est un recueil de poèmes intimiste et optimiste, offrant une véritable ode à l'innocence enfantine. Celui qui avoue « [croire] aux enfants comme on croyait aux apôtres » met en lumière dans ce poème le sentiment d'adoration qu'il éprouve pour ses petits-enfants. La tendresse et l'attachement passionné éprouvés par le grand-père deviennent, au fil des vers, un véritable culte au mystère et aux vestiges du Paradis que ces tout jeunes enfants gardent encore en eux.

Les attendus du sujet :

▪ Le sujet appelle un traitement en deux temps :

- Le candidat démontre sa compréhension du poème en identifiant et illustrant les caractéristiques de la relation entre le poète grand-père et ses petits-enfants ;
- Le candidat étend et déploie sa réflexion sur les différentes facettes que peut prendre le lien entre les personnes âgées et les enfants.

▪ Pour étayer sa réflexion, le candidat s'appuie sur le poème de V. Hugo mais aussi sur l'ensemble de ses connaissances personnelles et de ses lectures. Les exemples peuvent ainsi être empruntés à des champs culturels variés : littérature classique, contemporaine, littérature de jeunesse, cinéma, art, actualité, géopolitique, philosophie, sociologie... On valorise la richesse de la culture personnelle du candidat.

Proposition de plan possible

I. **La nature du lien intergénérationnel dans le poème :**

Le lien entre le grand-père et ses petits-enfants est d'abord un lien d'attachement et de tendresse. « Ebloui » (v. 30), Victor Hugo reconnaît son « attendrissement » (v. 10) cette émotion se manifeste à travers des comparaisons positives, voire hyperboliques, employées pour décrire les enfants. Si « George [est] beau comme un dieu » v. 48, Jeanne a les yeux aussi bleus que les myosotis (v.44).

Georges et Jeanne sont pour Victor Hugo un soutien pour ses vieux jours. Ils sont ainsi qualifiés de « guide » (v. 2), de « lumière » (v. 3) ou de « meilleurs appuis » (v. 19).

Ils sont pour lui un réconfort et lui permettent de supporter l'état de vieillesse ainsi que l'approche inévitable de la mort : « Je ne sens plus la trouble et secrète secousse / Du mal qui nous attire et du sort qui nous pousse. » (v.17-18). En plus de l'apaiser, leur présence permet au grand-père de développer le meilleur de lui-même : « Je les regarde, et puis je les écoute, et puis / Je suis bon, et mon cœur s'apaise en leur présence » (v. 20-21). Pour le poète, Georges et Jeanne sont un lien entre le ciel, où ils ont vécu avant leur naissance, et la terre. Les marques de leur vie antérieure, divine, sont visibles à travers leur langage qui permet au poète de « voir un reste de ciel qui se dissipe et fuit » (v. 7). Victor Hugo attribue à ses petits-enfants le pouvoir de préparer son passage vers l'au-delà. Ils lui rendent possible « l'oubli qui nous envahit l'âme » (v. 25), puis

ouvrent le passage vers le monde d'après (« Leur dialogue obscur m'ouvre des horizons » v. 11) et offrent au vieillard l'accès au « dessous divin de la vaste harmonie » (v. 53).

Pour conclure, Victor Hugo a construit un lien d'adoration pour ses petits-enfants. En tant que grand-père, il leur porte un amour fervent et passionné mais cette grande tendresse se mue en un culte du divin dont il perçoit la présence en Georges et Jeanne.

II. **Les relations et liens que peuvent par exemple entretenir les personnes âgées et les enfants** (les références ci-dessous sont proposées à titre indicatif) :

- Une relation de tendresse
 L'Art d'être grand-père, de Victor Hugo
 Les Enfants du marais, film de Jean Becker, roman de Georges Montforez
 Le Vieil homme et l'enfant, film de Claude Berri
 Verte, de Marie Desplechin
- Une relation pédagogique : transmission des connaissances et des savoirs. En fonction des domaines, la transmission est menée par l'ancienne ou la jeune génération.
 La Vie devant soi, Romain Gary
 Un Gentleman à Moscou, Amor Towles
 Les Enfants du marais, film de Jean Becker, roman de Georges Montforez

- Un lien culturel : lorsque l'histoire familiale s'enracine dans un territoire, en lien avec les particularités de l'histoire et de la culture régionale ou nationale.
 La Vie devant soi, Romain Gary
 Un Grand-père tombé du ciel, de Yaël Hassan
 L'Été de la sorcière, de Kaho Nashiki
- Une relation éthique : transmission de valeurs, d'une certaine « sagesse » de la part des personnes âgées.
 Les Mots, de Jean-Paul Sartre
 Un Gentleman à Moscou, Amor Towles
- La construction d'une histoire familiale : transmission par les personnes âgées d'une expérience, des souvenirs de jeunesse … qui permet de construire une identité personnelle et familiale.
 Du Côté de chez Swann, de Marcel Proust
 Les Mots, de Jean-Paul Sartre
 Charlie et la Chocolaterie, de Roald Dahl
 Un Grand-père tombé du ciel, de Yaël Hassan

Transmission d'objets symboliques ou transmission de biens patrimoniaux / Soutien économique et éducatif apporté à sa descendance.

Un lien social : voir des enfants permet le maintien d'un lien social pour les personnes âgées, c'est un outil de lutte contre l'isolement. Par exemple, des écoles maternelles organisent des sorties dans les maisons de retraite. S'occuper des personnes âgées développe des valeurs d'entraide, de solidarité, de conscience collective auprès des jeunes générations (ex. : colocation personne âgée / étudiant ; lien coupé entre résidents en EPADH et descendants, situation vécue douloureusement pendant la crise du COVID-2019).

L'Art d'être grand-père, de Victor Hugo
Le Vieux grand-père et son petit-fils, des frères Grimm
La Petite fille de Monsieur Linh, de Philippe Claudel

Ce lien permet de dépasser les préjugés à l'égard des personnes âgées et des jeunes.

Un lien défaillant et insatisfaisant : a contrario, le lien peut être inexistant, conflictuel ou malfaisant.
Hänsel et Gretel, des frères Grimm
La Sorcière de la rue Mouffetard et autres contes de la rue Broca, de Pierre Gripari
Tatie Danielle, film d'Etienne Chatiliez
Là-haut (Walt Disney)

- **Pour préparer la troisième partie de l'épreuve, il est donc nécessaire de** :

- S'entraîner de nombreuses fois sur des textes littéraires variés d'une part pour pouvoir rapidement cerner le sens général et nuancé d'un texte et en appréhender la singularité ;
- S'entraîner dans la phase de brouillon à rédiger la conclusion immédiatement après l'introduction afin de s'assurer que l'une répond à l'autre.
- En fin d'épreuve, la conclusion initialement rédigée pourra être ajustée au propos développé ;
- Maîtriser les codes universitaires (soulignement des titres) et les codes d'écriture (alinéas en début de paragraphe ; pour rappel, un paragraphe correspond à une unité de sens : il ne s'agit ni de produire un bloc argumentatif trop long ni de fragmenter la pensée en de multiples et brefs paragraphes) ;
- S'exercer à l'analyse textuelle : les outils d'analyse littéraire permettent d'éviter la paraphrase quand on les met au service de la réflexion sur les textes.
- S'entraîner régulièrement à l'exercice de synthèse, afin d'en maîtriser les règles et les exigences ;
- Rédiger une introduction complète, poser une problématique, annoncer un plan de façon nuancée/ construire un développement et soigner les transitions/ rédiger une conclusion qui permette de répondre à la problématique

La maitrise de la langue et de l'expression

On reprendra in extenso le rapport de la session 2014 selon lequel, *« un concours de recrutement de professeur des écoles suppose que les candidats possèdent* ***une maîtrise satisfaisante de la langue*** *: sur le plan sémantique et lexical, dans la capacité à trouver le mot juste et précis correspondant à la notion ou à l'idée évoquée ; sur le plan syntaxique, dans la capacité à organiser la phrase en s'appuyant sur les mécanismes propres aux classes grammaticales et aux mots dans leur singularité ; sur le plan textuel, dans la capacité à organiser les idées, à les enchaîner dans une progression logique ; enfin, sur le plan orthographique, dans la maîtrise des règles d'accord fondamentales et du vocabulaire courant. Or, force est de constater dans un nombre non négligeable de copies un rapport à la norme pour le moins distant : un tiers environ des candidats semble méconnaître les principes fondamentaux pour s'exprimer dans une langue claire et correcte. On ne saurait, dans ces conditions, prétendre enseigner des principes qu'on ne connaît ou ne comprend pas soi-même. »*

- **Conclusion**

Le sujet de cette première session de la nouvelle épreuve ne posait pas de difficultés particulières pour l'ensemble des parties.
La moyenne de l'épreuve reste correcte, avec de très bons résultats. Le travail sérieux de préparation et d'entraînement reste la clé de la réussite car tout concours se prépare, avec régularité, persévérance et détermination.
Quelle que soit la formation, il s'agit de développer des compétences et d'avoir de solides connaissances afin, dans un futur proche, de les mettre au service des élèves qu'il s'agira de former.

- **Conseils aux futurs candidats**

Certains travaux témoignent d'une préparation sérieuse, font montre de qualités d'analyse et de rédaction. D'autres interrogent, tant les lacunes sont importantes dans tous les domaines : savoirs fondamentaux dans le domaine de la langue, maîtrise de l'orthographe, capacité à organiser et développer son propos. Certaines copies ne sont pas lisibles et parfois ne sont pas intégralement rédigées. Pour être capable d'enseigner, les candidats doivent maîtriser la langue écrite.
Le concours demande donc la maîtrise d'un certain nombre de compétences et le respect d'attentes essentielles :

- Une écriture et une présentation soignées. Manque de soin, ratures, écriture négligée ou illisible n'ont aucune place dans un tel concours ;
- Une pleine maîtrise de sa propre langue écrite. Une orthographe fautive, une expression rendant compte sans exactitude, sans organisation ou sans clarté de la pensée rendent impossible l'enseignement de la langue auprès des élèves ;
- Des connaissances grammaticales et linguistiques fondamentales dans les grands domaines que recouvre la langue : orthographe (principes, mécanismes, règles, usages) ; morphologie ; syntaxe (notamment la capacité à produire une analyse exacte de phrases complexes) ; lexique (sens hors contexte ou en contexte, formation) ;
- La maîtrise d'une terminologie simple mais pertinente, précise et complète. Des lacunes et imprécisions en ce domaine interrogent, à bon droit ;
- La capacité à faire des choix dans la formulation de ses réponses. Il ne s'agit pas de multiplier les tentatives en se disant que le jury triera mais d'oser proposer une réponse circonscrite au champ précis déterminé par la question que l'on traite ;
- La capacité à organiser son propos, qu'il s'agisse d'analyse ou de réponses à des questions ;
- La capacité à rendre compte de son analyse de la langue. La clarté de la composante métalinguistique des propos développés, essentielle dans tout acte pédagogique ayant trait à l'explicitation du fonctionnement de la langue, doit être présente chez des candidats qui se destinent à l'enseignement.

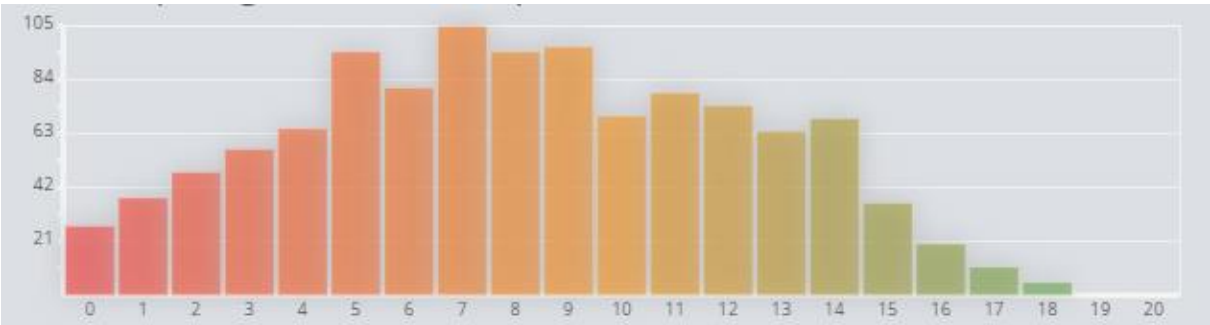
A la fois support et moyen d'apprentissage, **la langue est au service de toutes les disciplines** et la polyvalence du métier de professeur des écoles requiert, dans cette dimension transversale, une attention et une vigilance fortes. Il est donc nécessaire de travailler cette compétence qu'il s'agira de transmettre par la suite aux élèves.
Les rapports des sessions précédentes rappellent que cette compétence participe pleinement de **la maîtrise du socle commun de compétences, de connaissances et de culture.** Le domaine 1 du socle commun : « Les langages pour penser et communiquer », concerne l'apprentissage de la langue française : *« Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit. »*[1]
On attend donc d'un futur professeur des écoles des compétences assurées en maîtrise de la langue française (ses normes, sa richesse, ses subtilités) à des fins de l'enseigner à de jeunes enfants.

[1] Journal officiel du 2 avril 2015, décret n°2015-372 du 31 mars 2015

L'épreuve écrite de mathématiques

La deuxième épreuve écrite disciplinaire d'admissibilité comporte cinq exercices indépendants. La structure du sujet a évolué cette année, la dimension didactique est désormais évaluée principalement à l'oral.

↳ Statistiques générales de l'épreuve



Minimum :	0,00 / 20	Quartile inférieur :	5,50 / 20
Moyenne :	**8,56 / 20**	**Médiane :**	**8,50 / 20**
Maximum :	18,50 / 20	Quartile supérieur :	11,75 / 20
Ecart type :	4,17	Ecart interquartile :	6,25

Le nombre de copies corrigées a chuté cette année d'environ 37,5%. La qualité globale des copies (présentation, orthographe, logique, rigueur mathématique) est nettement inférieure à celle de l'an passé.

Les 1136 copies corrigées se répartissent en 990 pour le concours public et 146 pour le concours privé. Les moyennes sont respectivement de 8,59 /20 et de 8,33 /20.

Il est à noter que 16 très bonnes copies ont été notées entre 17 et 20.

À l'inverse, le jury s'inquiète du niveau fondamental en mathématiques des 235 candidats (204 candidats pour le public et des 31 candidats pour le privé) qui ont obtenu une note éliminatoire (inférieure à 5/20) soit environ 20,7% des candidats (20,6% des candidats pour le concours public et environ 21,2% pour le concours privé) et plus du double en pourcentage que l'an passé.

↳ La correction des copies

⇨ *Organisation de la correction*

Les responsables pédagogiques de la correction de l'épreuve sont : une IA-IPR inspecteur d'académie - inspecteur pédagogique régional de mathématiques du second degré, une maîtresse de conférences en mathématiques formatrice à l'INSPE de l'académie de Bordeaux et un IEN premier degré mission mathématiques.

Quatre professeurs coordonnateurs-correcteurs, deux du 1er degré et deux du 2nd degré, accompagnent les responsables pédagogiques dans la gestion du forum et des problèmes techniques ne nécessitant pas l'intervention de la responsable administrative.

Les 56 commissions de correction sont organisées en binômes de correcteurs : un personnel du 1er degré (professeur des écoles, conseiller pédagogique ou IEN) et un professeur de mathématiques (enseignant en collège ou en lycée) ou un formateur en mathématiques de l'INSPE. Cette année, 3 professeurs des écoles (dont un suppléant) et 10 professeures du secondaire (dont 5 suppléants) de l'enseignement privé ont fait partie des correcteurs. Un volant de 7 suppléants pour le 1er degré et de 10 suppléants pour le 2nd degré a été prévu pour pallier les impondérables mais n'a été sollicité ni dans le 1er degré ni dans le 2nd degré).

⇨ ***Barème et harmonisation de la correction***

Les concepteurs du sujet fournissent aux responsables pédagogiques de la correction de l'épreuve des indications de correction et des éléments de barème. À l'appui d'extraits de copies anonymes de candidats, les responsables pédagogiques de la correction de l'épreuve définissent un barème de notation détaillé. La mise à disposition de deux copies tests à l'ensemble des correcteurs permet d'éprouver le barème et de le modifier en fonction des retours sur le forum VIATIQUE. Il est ensuite retravaillé par les responsables pédagogiques et les coordonnateurs-correcteurs puis définitivement adopté lors de la commission d'entente qui réunit l'ensemble des correcteurs et l'équipe de coordination.

Les correcteurs travaillent en double correction et harmonisent leurs résultats pour attribution de la note définitive de chaque candidat et avant transmission de leurs notes aux coordonnateurs.

L'outil VIATIQUE permet aux responsables pédagogiques de suivre l'évolution de la correction et de garantir l'équité de traitement des lots selon les binômes.

⇨ ***Attendus du jury dans le cadre d'un concours de recrutement pour exercer des missions d'enseignement en mathématiques***

Il est attendu des candidats, qui enseigneront les mathématiques à l'école primaire, des connaissances mathématiques solides, de la rigueur dans la justification des solutions exposées à l'écrit, ainsi que des connaissances en didactique des mathématiques.

Il s'agit donc pour le candidat de montrer, par la qualité et la clarté de la rédaction mathématique de sa copie, qu'il procèdera de façon méthodique et explicite pour résoudre des problèmes et qu'il n'induira pas chez les élèves des raccourcis (*recettes*) de résolution, ou des conceptions erronées qui pourraient les mettre en difficulté pour la suite de leur scolarité.

Cette épreuve, qui s'adresse à de futurs enseignants, porte sur des exercices d'un niveau élémentaire. Aussi, le jury a valorisé les réponses accompagnées d'une justification du raisonnement conduit, y compris lorsque l'énoncé de la question ne le précisait pas.

La présentation de la copie, distinction entre les différents exercices et questions du sujet, résultats soulignés ou encadrés, orthographe, lisibilité, qualité de la graphie indispensable lorsque l'on se projette comme professeur des écoles est un des éléments de l'évaluation.

- Le sujet

⇨ ***Commentaires généraux***

Le sujet présente une architecture conforme aux textes officiels régissant le concours, en cinq exercices. Il fait appel à des connaissances et des compétences du programme en vigueur de mathématiques du cycle 4, de la partie « Nombres et calculs » du programme de mathématiques de seconde générale et technologique.

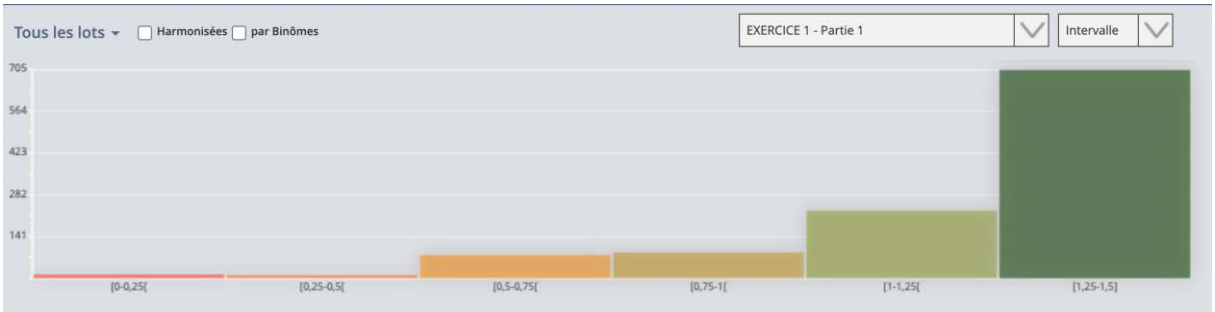
⇨ ***Commentaires détaillés sur chacun des cinq exercices***

Exercice 1 (moyenne : 2,71 /4,5)

Cet exercice décrit une situation de biathlon aménagée pour des élèves d'école élémentaire. Dans ce contexte les calculs sollicités sont associés à des grandeurs et mesures (durée, vitesse, longueur) avec des conversions.

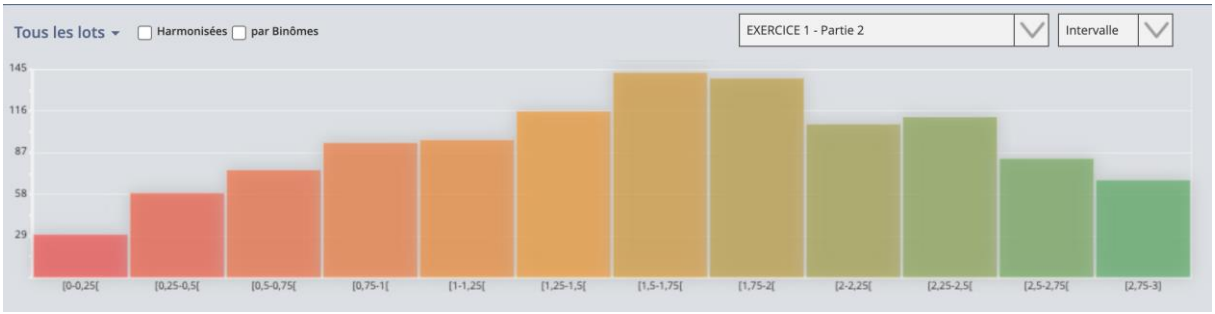
Dans les deux parties qui composent cet exercice, le jury a été attentif au formalisme concernant l'écriture mathématique : soit les calculs sont effectués avec les unités, soit les calculs ne comportent que des nombres. Dans les deux cas, une réponse est donnée avec les unités.

Partie 1



Dans cette partie, les candidats devaient calculer des vitesses moyennes, ces questions sont plutôt bien réussies. Les erreurs les plus fréquentes sont souvent liées à une écriture incorrecte du type : $250 \times 4 = 1\,000$ m et une mauvaise utilisation du signe « = » à la place de « ≈ » à la question 2. On note également des phrases réponses qui n'indiquent pas qu'il s'agit d'une valeur approchée avec par exemple la mention « environ ».

Partie 2



Comme le montre l'histogramme ci-dessus, cette deuxième partie de l'exercice 1 a posé plus de difficultés.

Outre les erreurs citées plus haut qui restent présentes, dans la première partie, certains candidats utilisent précocement des valeurs approchées à l'intérieur d'une suite de calculs plutôt que de conserver des écritures fractionnaires. L'utilisation abusive de la calculatrice crée une difficulté pour cette question.

La description de l'épreuve de biathlon étant assez longue, il était important de prendre un temps de lecture suffisant pour raisonner sur des données correctes (nombre de tours par exemple).

Les questions 2.a. à 2.e. concernent l'analyse et la production de formules d'un tableur permettant de traiter les résultats du biathlon.

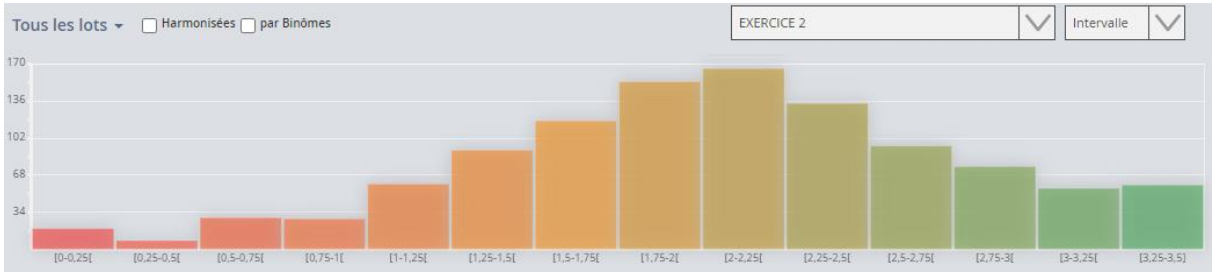
Lors de l'analyse d'une formule, certains candidats ont bien identifié et explicité ce que représentait chaque terme sans expliquer le sens global de la formule. Par exemple pour la question 2.a., l'expression permet de calculer la distance supplémentaire à parcourir.

Lorsqu'il est demandé d'écrire une formule, le signe « = » en début d'expression est une nécessité pour le fonctionnement du tableur, il a souvent été oublié. Dans cette même formule, la multiplication a parfois été notée « × » au lieu de « * ».

Les deux dernières questions de cette série invitent les candidats à interpréter les données d'un tableau de résultats pour déduire une hypothèse en matière de stratégie.

Le jury attire l'attention des candidats sur le fait que l'interprétation ne peut porter que sur des écarts marqués traduisant un choix. Dans l'exercice, l'écart flagrant entre l'essai 2 et l'essai 3 concerne le temps passé sur le pas de tir. D'autres interprétations sur l'impact de la distance sur la vitesse sont plus hasardeuses. Si beaucoup de candidats ont compris le choix stratégique de l'élève, très peu ont formulé leur réponse en précisant qu'il s'agit d'une conjecture (ou formulation équivalente) et non d'une vérité absolue.

Exercice 2 (moyenne : 1,94 /3,5)



Le deuxième exercice fait appel à des notions élémentaires de probabilités. Il s'agit de représenter et de modéliser deux expériences aléatoires distinctes, de montrer une bonne connaissance du vocabulaire relatif aux probabilités et d'utiliser des notions élémentaires de probabilités.

La question 1.a. a été bien comprise.

Beaucoup de candidats ont eu le réflexe d'utiliser un tableau à double entrée ou un arbre pour répondre aux questions. Le calcul des probabilités en utilisant la formule « nombre de cas favorables sur nombre de cas possibles » a été réussi.

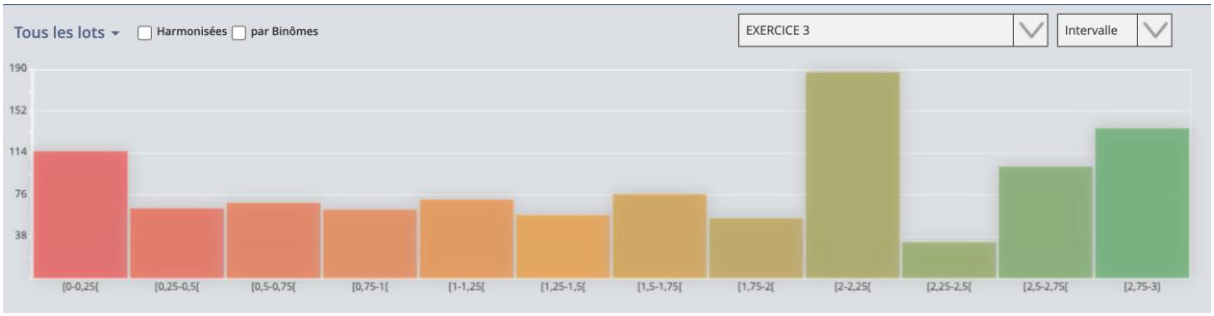
Cependant, la justification de la validité de la formule, à savoir l'équiprobabilité, n'a été que très rarement donnée.

Pour les questions 2.b. et 2.c., la majeure partie des candidats n'a pas fait référence à l'indépendance des deux évènements.

Le jury a été surpris de la méconnaissance de certains candidats concernant la nature des nombres, ces derniers prétendant par exemple que 1 n'est pas un nombre décimal. La définition d'un nombre pair n'est pas connue de tous les candidats ; pour certains, 0 n'est pas un nombre pair.

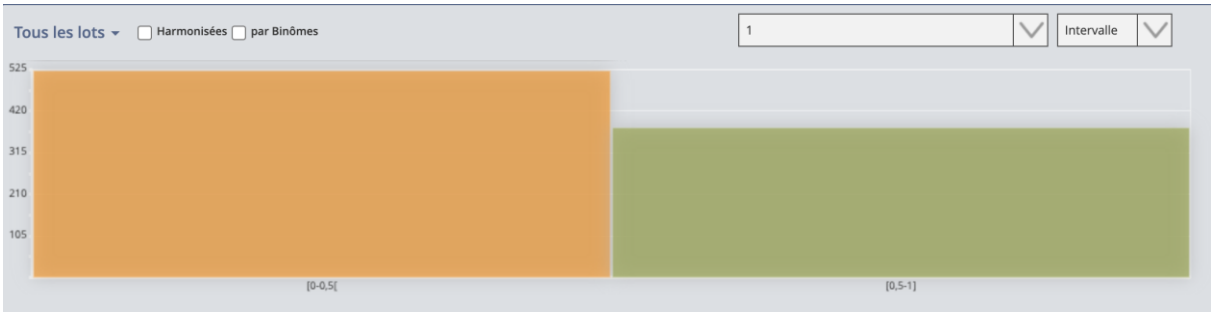
Les calculs d'aire ont parfois été faits à partir du dénombrement des petits carrés sans préciser qu'ils étaient tous identiques.

Exercice 3 (moyenne :1,51 /3)



L'exercice 3 propose une situation de résolution de problème conduite dans une classe de CM2. C'est le seul exercice du sujet qui s'appuie sur une production d'élève.

La question 1 invite les candidats à proposer une version corrigée d'une représentation erronée habituellement appelée « diagramme en barres » qui correspond à un traitement pré-algébrique d'un problème algébrique. Cette question a été majoritairement échouée.



Deux grandes catégories d'erreurs ont été repérées.

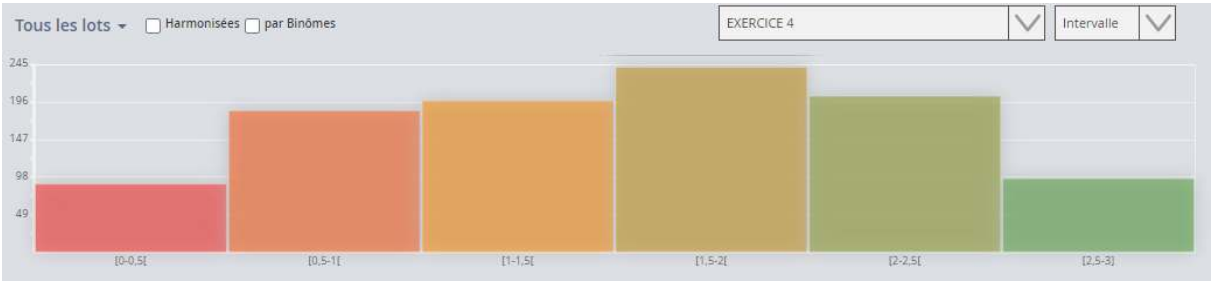
D'une part, bon nombre de candidats ont proposé un schéma de résolution qui ne corrige pas le schéma proposé par « Samira ». En effet, ce dernier comportant une partie correcte (bonne traduction du fait qu'il y a 4 fois plus de billes rouges que de billes vertes), la correction doit donc porter sur le fait qu'il y a 3 billes bleues de moins que de billes vertes. Les candidats qui ont proposé un autre schéma (différent) n'ont pas eu de points.

D'autre part, certains candidats ont repris le schéma de « Samira », mais en ne traduisant pas correctement l'écart entre les billes bleues et les billes vertes. Parfois, l'accolade englobant les lignes du schéma (51 billes) a été oubliée, dans ce cas la résolution est impossible.

Le jury recommande aux candidats de prendre connaissance du guide « La résolution de problèmes au cycle 3 »[2], car de nombreuses approximations relevées témoignent d'une méconnaissance de l'outil de représentation en barres présent sur EDUSCOL.

Les deux autres questions concernent un traitement algébrique du problème initial. Elles ont été réussies par les deux tiers des candidats. Les principales erreurs renvoient à une mauvaise compréhension du problème dès le départ : une partie des candidats ayant échoué ont mis en équation la représentation erronée de « Samira ».

Exercice 4 (moyenne : 1,42/3)



Le quatrième exercice porte sur l'utilisation du logiciel de programmation Scratch. Il comporte cinq questions. Les questions 1., 3.a., 3.b. et 4. ont pour objet d'évaluer la connaissance du logiciel par le candidat en le conduisant à manipuler des variables, des blocs et des boucles. La question 2 nécessite en outre de mobiliser des connaissances en géométrie pour démontrer que la figure obtenue est un losange.

Le script proposé dans cet exercice est correctement interprété dans la plupart des copies. Le tracé du losange est largement réussi à la question 1 et de nombreux candidats trouvent les valeurs correctes de A et N à la question 3.a. Dans la question 4., la plupart des candidats proposent à raison de supprimer le bloc « Ajouter à C 30 ».

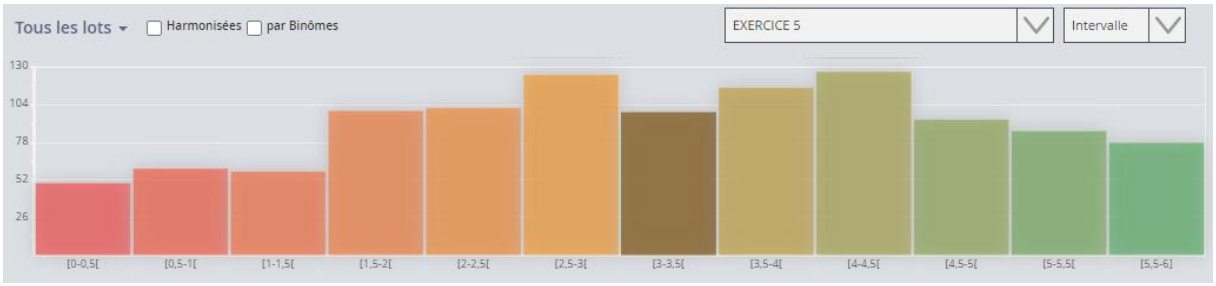
Parallèlement, des erreurs récurrentes sont relevées. Dans la question 1., de nombreux candidats commencent manifestement leur tracé par un déplacement horizontal vers la droite, puis effectuent une rotation de 135° et non de 45° (ils tracent un angle interne de 45° au lieu de tenir compte de l'orientation initiale pour effectuer la rotation de 45°). Dans la question 2., rares sont les candidats donnant une justification rigoureuse de la nature de la figure obtenue. Dans de nombreuses copies, la définition du losange et des propriétés permettant de le

[2] https://eduscol.education.fr/document/32206/download?attachment

caractériser sont énumérées et on voit parfois apparaître des arguments hasardeux du type « Les angles opposés ne sont pas droits ». Les propriétés des polygones semblent souvent insuffisamment maîtrisées. D'autre part, les notations géométriques ne sont pas toujours stabilisées (confusion entre la désignation d'un segment et de sa longueur) et quelques candidats font usage d'expressions incorrectes telles que « Le rayon est la moitié d'un cercle » ou encore « Les angles opposés ont le même degré ». À la question 3.a., plusieurs candidats proposent d'attribuer la valeur « 45° » à A alors que la réponse attendue est « 45 ». La question 3.b. est très peu réussie, la plupart des candidats répondant C=120 au lieu de C=150. Enfin à la question 4., si le fait de supprimer le bloc « Ajouter à C 30 » est le plus souvent proposé, peu de candidats identifient la nouvelle valeur à attribuer à A.

Le jury attire l'attention des candidats sur le fait qu'une connaissance préalable fine de Scratch était nécessaire pour pouvoir réaliser l'exercice avec succès. En particulier, il est indispensable d'avoir déjà manipulé un logiciel de programmation du même type pour pouvoir orienter correctement la figure. Il est également attendu des candidats qu'ils fassent preuve de rigueur dans l'usage des notations et du vocabulaire géométrique.

Exercice 5 (moyenne : 3,11/6)



Dans le cinquième exercice, il s'agit d'étudier une situation mathématique contextualisée dans laquelle des connaissances du domaine des grandeurs et mesures sont mobilisées. Le volume et l'aire de l'enveloppe d'un ballon-sonde sont analysés en fonction du déplacement du ballon dans l'atmosphère et de la température ambiante à l'altitude à laquelle il est situé. La résolution de l'exercice ne présente pas de difficultés particulières : les formules de l'aire et du volume des solides usuels utiles dans le contexte de l'exercice sont rappelées. Toutefois des connaissances précises concernant les fonctions affines sont nécessaires pour pouvoir répondre à l'ensemble des questions.

Cet exercice est dans l'ensemble bien réalisé malgré le fait qu'un nombre non négligeable de candidats raisonnent à partir de valeurs approchées et non exactes. Dans les copies les plus fragiles, cet exercice n'est pas traité.

Dans les questions 1.a et 1.b, il est demandé d'effectuer des calculs et des conversions de volumes, les formules étant données. C'est principalement la capacité des candidats à appliquer des formules à une situation concrète qui est évaluée. Dans la plupart des copies, les candidats font preuve d'une bonne technicité dans le calcul des volumes et la réalisation des conversions, même si dans les copies les plus faibles, les calculs sont effectués à partir de valeurs approchées.

La question 2 est également bien traitée. Dans de nombreuses copies, le théorème de Pythagore et ses hypothèses sont correctement énoncés. Il est à noter que dans cette question, la donnée du résultat permet au candidat de corriger d'éventuelles erreurs.

La question 3 évalue à nouveau la capacité des candidats à appliquer des formules dans une situation contextualisée. Elle est, elle aussi, bien réussie : les formules à disposition sont correctement mobilisées et les calculs conduits à leur terme.

Dans les questions 4.a, 4.b et 4.c, il est attendu des candidats qu'ils appliquent un coefficient d'agrandissement à un carré ou un cube pour calculer une aire ou un volume. Le coefficient multiplicateur est

souvent identifié et les multiplications par 1,25² et $1{,}25^3$ en général mobilisées. Cependant, la valeur exacte de la longueur « augmentée » de la génératrice est rarement utilisée pour le calcul de l'aire et du volume.

La question 5 est la question la plus discriminante de l'exercice : elle a été très peu réussie par les candidats. La justification prenant appui sur le fait que la fonction est affine n'est que très rarement apparente. De nombreux candidats se contentent de vérifier qu'avec l'expression proposée, $t(0) = 15$ et $t(4500) = -12$. Seuls quelques très bons candidats justifient le fait que l'expression de la fonction est bien de la forme $ax + b$.

Il s'agit dans la question 6 de résoudre une inéquation pour déterminer à partir de quelle altitude la température devient négative. Lorsqu'une inéquation est proposée, elle est généralement bien résolue et la phrase réponse est cohérente. Toutefois et bien que le sujet précise explicitement que la résolution d'une inéquation est attendue, de nombreux candidats résolvent une équation à cette question.

Enfin, la question 7 ne présentant aucune difficulté, les candidats qui l'ont abordée ont souvent donné une réponse correcte.

Le jury attire particulièrement l'attention des candidats sur les points suivants : comme c'est le cas pour le théorème de Pythagore dans cet exercice, il est indispensable de formuler clairement les hypothèses d'un théorème avant de l'utiliser. Le jury note également que de nombreuses copies présentent des formulations du type 250×4=1000 m ou bien 4 tours = 1 000 m qui sont incorrectes d'un point de vue formel.

Pénalités

Cinq points au maximum peuvent être retirés pour tenir compte de la correction syntaxique, de la qualité écrite de la production du candidat et de la précision du formalisme mathématique. Le jury s'est accordé pour appliquer cette pénalité selon 4 axes : respect du formalisme et précision du vocabulaire mathématique (confusion entre un segment et la mesure de sa longueur, égalités approximatives, confusion entre chiffre et nombre, entre diamètre et rayon, ...) ; oubli des unités ; erreurs d'orthographe (en trop grand nombre) ; présentation générale de la copie (ratures, organisation de la copie, qualité de l'écriture, ...). Sur l'ensemble des copies, la moyenne des pénalités est de 1,68. Il est à noter que les candidats ont été pénalisés de façon significative pour le manque de formalisme ou de précision de vocabulaire. A contrario, un effort a été fait pour la présentation des copies puisque 90% des copies ne se sont vues appliquer aucune pénalité pour cet aspect.

Le jury a choisi cette année d'être particulièrement vigilant concernant les pénalités. Pour chaque exercice, des indications contextualisées permettaient aux correcteurs de les appliquer ou non.

De nombreuses copies ont été concernées par les pénalités. S'agissant d'un concours de recrutement d'enseignants, le jury invite les futurs candidats à être particulièrement vigilants quant aux critères cités ci-dessus.

Conclusion

Les candidats au concours de recrutement de professeur des écoles, pour être en capacité d'enseigner correctement les mathématiques de la PS au CM2, doivent faire preuve dans leur copie d'un bon niveau de maîtrise des objets mathématiques manipulés, de logique et de clarté dans leurs démarches et raisonnements, ainsi que d'une compréhension approfondie des processus en jeu dans l'enseignement et l'apprentissage des mathématiques à l'école primaire. Pour cela, ils doivent utiliser un langage précis et soutenu qui témoigne de la maîtrise des concepts mathématiques et didactiques mobilisés.

L'épreuve d'application

1. L'épreuve de sciences et technologie

Le sujet :
Le sujet confrontait les candidats à différents niveaux de connaissances et de procédures : lecture, analyse, synthèse dans le cadre d'une approche pluridisciplinaire.
Il proposait un équilibre entre les questions de connaissances et les questions de didactique et nécessitait un effort de rédaction et de création de schémas.

Les candidats :
Des candidats n'ont pas toujours perçu que les questions didactiques, paraissant courtes et disséminées nécessitaient en fait de la précision.
La maîtrise de la langue écrite par les candidats est trop souvent aléatoire.
Il est conseillé aux candidats de porter une attention sur la rédaction des réponses pour qu'elles soient claires, précises, structurées et argumentées. Veiller à l'orthographe, à la qualité de l'écriture et à la présentation de la copie.

- Partie 1 Physique Chimie

Cette partie montre un bon équilibre entre les connaissances de base que les candidats sont censés avoir et la transposition à la classe.
Les connaissances de bases étaient généralement acquises par les candidats. Le nombre de questions et les documents à exploiter ont conduit malheureusement chez certains candidats à des réponses trop brèves.
Le raisonnement scientifique reste à approfondir et la démarche scientifique doit être davantage comprise. La notion de "schéma" n'a pas fait l'objet de la même traduction par les candidats.

Conseils aux futurs candidats :

- Maitriser les techniques de base en chimie : filtration, décantation, distillation, préparation de solution. Les codes de la schématisation (différents du dessin) doivent être connus (titre, légende et types de flèches…).
- S'entraîner à calculer sans calculatrice tout au long de l'année pour acquérir des procédures de calcul sans les poser systématiquement.
- Prendre connaissances des programmes de cycle 4 pour comprendre comment les notions amorcées à l'école vont se spiraler et s'étoffer ensuite. Les candidats doivent maitriser ces notions.

- Partie 2 Sciences et Vie de la Terre

Sujet

Le sujet de SVT avait pour thématique la digestion. Il permettait de montrer l'impact de la pollution (déchets plastiques en milieu aquatique) sur le bon fonctionnement de l'appareil digestif des tortues marines.

Analyse des questions

La majorité des questions proposées (5 questions sur les 6) concernaient la pédagogie.
La première question (Q12) avait pour objectif d'évaluer les connaissances des candidats concernant l'organisation et le rôle des différentes parties du tube digestif. Parmi les erreurs les plus fréquentes nous pouvons citer la confusion entre appareil et tube digestif ainsi que la difficulté pour certains candidats à exprimer le rôle de l'intestin grêle en lien avec l'absorption des nutriments.
La question suivante (Q13) proposait aux candidats une analyse et une confrontation de 3 représentations initiales d'élèves concernant l'organisation et le fonctionnement de l'appareil digestif. La finalité était l'identification de trois obstacles à la compréhension du phénomène de digestion dans l'espèce humaine. Les retours de correcteurs mettent en évidence un certain manque de connaissances scientifiques précises nécessaires à l'analyse critique des productions d'élèves. De plus, certains candidats se sont limités à une simple description des représentations au lieu de les confronter pour identifier les obstacles majeurs à la compréhension de la digestion. Parmi ceux-ci nous pouvons citer l'absorption intestinale ou encore la transformation chimique des aliments.
Il a ensuite été demandé aux candidats (Q14) de s'appuyer sur les obstacles identifiés à question précédente pour proposer une activité à mettre en place afin d'amener les élèves à acquérir une compréhension du phénomène de digestion. L'activité proposée devait permettre de faire évoluer les représentations des élèves en lien avec au moins un obstacle clairement défini. La majorité des candidats ont été capables de citer une activité liée l'organisation du tube digestif ou la mise en évidence d'une transformation chimique des aliments. L'objectif de l'activité proposée a parfois été mal ou pas défini.
L'analyse d'un texte présentant une expérience historique a été proposée dans la question suivante (Q15). Il s'agissait de l'expérience réalisée par Réaumur (1683-1757) en lien avec la digestion. Les candidats devaient expliquer l'intérêt de proposer ce type de document aux élèves. Peu de candidats ont su exprimer l'importance de replacer l'apprentissage d'un concept dans un contexte historique particulier. Montrer que la science se construit progressivement et souvent de façon non linéaire dans le cadre d'une démarche scientifique.
La question suivante (Q16) propose aux candidats d'élaborer une trace écrite issue de l'exploitation de l'expérience de Réaumur. Il ne suffisait pas ici de décrire l'expérience réalisée et les résultats obtenus. Il était aussi important de la contextualiser et de proposer une interprétation des résultats obtenus. La trace écrite produite devait être adaptée à des élèves de CM2 (vocabulaire, syntaxe…).
Concernant la dernière question (Q19), il s'agissait pour les candidats de rédiger une synthèse, à élaborer avec les élèves, permettant de montrer la menace que font peser les déchets plastiques sur les tortues marines. L'un des objectifs était ici d'évaluer la capacité des candidats à extraire des informations pertinentes d'un ensemble de documents pour répondre à une problématique. Cette question est celle qui a été le mieux réussie par les candidats mais la synthèse proposée n'était parfois pas adaptée au niveau des élèves (vocabulaire, syntaxe…).

Conseils aux futurs candidats :

- Les connaissances liées aux processus de digestion étaient souvent approximatives : une bonne connaissance des notions fondamentales en SVT est indispensable.
- Les représentations initiales des élèves doivent être analysées de façon précise afin d'identifier les obstacles sous-jacents à la compréhension. La maîtrise des notions fondamentales par le professeur est nécessaire afin d'avoir un regard critique pertinent sur ces productions.
- Il est essentiel de maîtriser les étapes d'une démarche scientifique.
- Ne pas négliger la place à accorder à l'histoire des sciences et à la construction des savoirs. Se familiariser avec quelques expériences historiques.
- Les traces écrites proposées doivent être en adéquation avec le niveau des élèves : vocabulaire, syntaxe…
- Il faut veiller à bien lire les énoncés des questions afin d'y répondre de la façon la plus précise possible.

- **Partie 3 technologie**

Sujet

La partie technologie ne présentait pas de complexité particulière au niveau des connaissances scientifiques et nécessitait essentiellement de la compréhension de documents et de la logique.
Les candidats les meilleurs sont ceux qui ont apporté des réponses claires aux questions scientifiques, qui ont su analyser les productions d'élèves et qui ont conçu un protocole expérimental réalisable en classe et rigoureux scientifiquement.

Conseils aux futurs candidats :

- S'assurer du caractère de faisabilité de certaines situations proposées en classe en termes de matériel et d'organisation ;
- Connaitre les similitudes et les différences entre les démarches scientifiques et la démarche technologique ;
- Avoir quelques connaissances en programmation et s'être familiarisé à un logiciel de programmation utilisé en école primaire et à l'utilisation de robots.
- Apprendre à rédiger un algorithme pour mieux en réussir une analyse.

2. L'épreuve d'histoire, géographie, enseignement moral et civique

Avant de prendre connaissance des éléments didactiques et pédagogiques attendus d'un candidat, il est urgent de prendre conscience qu'une épreuve écrite disciplinaire repose sur des attendus dans la capacité à maitriser la syntaxe et l'orthographe dans un écrit conforme à un niveau de fin de master d'une part, et en cohérence avec le métier visé d'autre part. Chaque copie témoignant d'une maîtrise de la langue lacunaire a été sanctionnée.

La composante histoire

Cette composante consistait à comprendre l'importance et la nature des traces laissées par les deux guerres mondiales, pour les repérer et les analyser afin d'attester de sa capacité à expliciter le travail d'histoire. Les 11 documents permettaient de lister une partie de ces traces et de les classer en écrits (lettres, carnets personnels, récits, livres), images (peintures, photographies, films, affiches de propagande), objets et monuments tel le monument aux morts.
Les candidats valorisés, sont ceux qui, au-delà de l'engagement dans la capacité évoquée précédemment, ont proposé des « traces » n'apparaissant pas dans le dossier documentaire ou enrichissant des éléments de celui-ci. Par exemple, des lieux comme un fort, une tranchée, un cimetière… ou encore, des objets comme des quarts gravés de scènes de la vie du combattant, des objets fabriqués avec des obus (tabatières…), des plaques de rue, des plaques dans les cimetières, des plaques rappelant un événement…
Il était également attendu des candidats de définir ce qu'est une « trace » en histoire : ce qui subsiste du passé sous la forme de débris, de vestiges, de textes de nature très différente, de monuments, d'œuvres d'art, etc., et également ce qui témoigne de la mémoire de ce passé dans les sociétés, dans des groupes sociaux ou chez des individus (lieux de mémoire, œuvres de fiction, mémoires…).
Les définitions proposées par les candidats ont donc été diverses et elles pouvaient être tout à fait pertinentes dans cette diversité. Les candidats qui ont été valorisés dans cet exercice sont ceux qui ont élaboré une proposition adaptée à l'âge des élèves, tout en comportant les nuances ou des illustrations nécessaires. La formulation de la question n'appelle pas la présentation d'un travail collectif en classe aboutissant à cette définition.

Dans la partie didactique en histoire, les candidats ont pu envisager de proposer trois à cinq séances sur la Première Guerre mondiale : choix ouvert avec une intelligibilité et une cohérence de mise en œuvre attendues pour permettre d'aborder les contenus d'enseignement arrêtés par le programme : traces, ampleur, contexte.
Les candidats avaient le choix de développer l'une ou l'autre de ces séances, mais la prise en compte du dossier documentaire devait les inciter à retenir ce que ce dernier permettait d'éclairer. La séance pouvait donc s'inscrire dans une approche de l'expérience combattante, ou celle de l'enjeu et du coût économique et du coût social et humain de la guerre, ou enfin en appréhendant la commémoration et la mémoire du conflit.
Le choix de la séance déterminant largement la réponse à la question sur les objectifs d'apprentissage et les compétences travaillées, les candidats ont été en situation de penser la logique du sujet fourni~~t~~ en analysant les objectifs visés, lesquels relevaient de la découverte de ce conflit majeur, de ses spécificités ou/et de ses conséquences, ainsi que l'acquisition de quelques repères factuels ou/et notionnels, et encore de l'approfondissement d'un savoir : l'Histoire est une connaissance par traces. Les compétences travaillées sont une constante dans les séances d'histoire :
-se repérer dans le temps : construire des repères historiques / ordonner des faits les uns par rapport aux autres et les situer dans une époque ou une période donnée ;
-comprendre un document : comprendre le sens général d'un document / identifier un document et savoir pourquoi il est important qu'il soit identifié / extraire des informations pertinentes pour répondre à une question ;
-pratiquer différents langages en histoire : classer dans un tableau, compléter une carte, décrire oralement…
Selon la séance retenue, les candidats pouvaient retenir d'autres compétences et/ou items en fonction de la production attendue des élèves. Les candidats ont été valorisés dans ce cas, en proposant des compétences telles que :
-écrire pour structurer sa pensée et son savoir, pour argumenter et écrire pour communiquer et échanger ;
-se documenter ;
-coopérer et mutualiser.

L'important est que le candidat veille à proposer une liste des objectifs d'apprentissage et de compétences travaillées qui soit plausible, mesurée, adaptée à l'âge des élèves, à la durée de la séance, au thème de celle-ci. Il s'agit pour les candidats non de faire preuve d'une longue expérience qu'ils n'ont pas, mais de témoigner de bon sens et de cohérence.
Quel(s) que soi(en)t le(s) document(s) retenu(s), les candidats en réussite ont proposé :
-une cohérence de la séance choisie ;
-un choix de documents adaptés aux élèves ;
-un nombre raisonnable de documents ;
-une inscription claire dans le projet de la séance ;
-une présentation des consignes données aux élèves (comme identification, description / organisation générale / « message » porté, production attendue…).

En définitive, il est attendu des candidats qu'ils puissent justifier d'une :

-maîtrise des connaissances et des savoirs disciplinaires sur les deux guerres mondiales ;
-maîtrise des problématiques épistémologiques : la question de la trace, les relations entre histoire et mémoire ;
-capacité à transformer des savoirs disciplinaires en savoirs scolaires adaptés à l'âge des élèves ;
-capacité à définir les objectifs d'apprentissage et les compétences à travailler dans une séquence d'apprentissage en histoire ;
-capacité à élaborer une séquence d'apprentissage cohérente et structurée et de construire un corpus de documents adapté ;
-capacité à exploiter un document d'un point de vue pédagogique.

La composante géographie

Cette composante concernait le thème du programme de géographie de la classe de CM1 : « Se loger, travailler, se cultiver, avoir des loisirs en France / dans un espace touristique » et reposait sur plusieurs objectifs notionnels. L'épreuve a permis de valoriser les candidats qui ont compris deux concepts majeurs, leurs repères et leurs logiques d'organisation, et qui sont en capacité de les expliciter tout au long de leur développement :

-Habiter, qui est construit sur l'ensemble du cycle 3 progressivement et qui se décline ainsi : se loger, à associer à la fonction résidentielle, travailler, à relier à la fonction de production, se cultiver et avoir des loisirs, à relier à la fonction culturelle, habiter de manière temporaire et cohabiter.
-Espace, qui est au cœur de la colonne « Démarches et contenus d'enseignement ». Il s'agit pour le candidat de l'identifier et de le caractériser comme espace fonctionnel ou multifonctionnel, mais aussi comme espace touristique et/ou comme espace de cohabitation d'acteurs (temporaires, permanents).

Il n'était pas attendu des candidats qu'ils atteignent l'exhaustivité dans la présentation de ces objectifs notionnels. Il suffisait qu'ils témoignent qu'ils ont identifié l'essentiel, qu'ils ont eu le réflexe de pratiquer un minimum d'allers et retours entre texte du programme et documents du dossier documentaire, et qu'ils ont su exploiter des documents géographiques de nature différente.
Les candidats qui ont été valorisés sont ceux qui sont en capacité de repérer :

-divers modes d'habitat sur une photographie et sur un plan ;
-diverses fonctions : la fonction résidentielle, la fonction culturelle et de loisirs, avec des lieux, la fonction de production
-l'organisation de l'espace visible à l'échelle locale, à l'échelle régionale, nationale, internationale.

L'examen d'un document photographique plausible et adaptée au contexte (âge des élèves, durée d'une séance, objectifs du programme, etc.) est valorisé. Une démarche didactique pertinente est celle consistant à mettre les élèves en situation de proposer une localisation suivie d'une description de l'espace étudié en utilisant les mots et les images du géographe. Les candidats en réussite sont ceux qui mobilisent un vocabulaire de la description par plans d'une image et celui en lien avec la description d'un espace littoral urbain et touristique. Un élément de valorisation repose sur la manière de faciliter la compréhension des lieux représentés en proposant de montrer aux élèves des photographies complémentaires des documents fournis.
En situation d'organiser la réalisation, de manière guidée, d'une production graphique (croquis de paysage ou schéma), les candidats en réussite sont ceux qui, au-delà de bien d'autres hypothèses existantes, ont su proposer des tâches aux élèves s'appuyant sur le lieu d'exercice.

En définitive, il est attendu des candidats qu'ils puissent justifier d'une :

-maîtrise des connaissances et des savoirs disciplinaires : habiter, espace, fonctions de l'espace, échelle... ;
-capacité à définir les objectifs notionnels pour une séquence d'enseignement de la géographie ;
-capacité à s'appuyer sur les documents de manière cohérente pour définir des objectifs ;
-capacité à définir des tâches scolaires permettant de construire des connaissances et des compétences.

3. L'épreuve d'arts

<table>
<tr><th colspan="4">Arts visuels et Education musicale</th></tr>
<tr><th colspan="2">Points Forts</th><th colspan="2">Points faibles</th></tr>
<tr><td colspan="2">- Respect de la méthodologie : volonté de construire des devoirs problématisés et construits.
- Ecrit structuré, fond et forme précises
- Propositions pertinentes
- Sujet traité en prenant appui sur les documents du dossier
- Analyse critique des documents
- Capacité à prendre du recul et à construire des liens pertinents entre deux ou plusieurs disciplines.
- Les programmes sont maîtrisés dans l'ensemble</td><td colspan="2">- Absence d'introduction(s) ou introduction(s) tronquée(s),
- Argumentation absente
- Attention aux affirmations fausses et/ou non nuancées (Exemples : c'est « facile » vs « c'est difficile »),
- Attention aux affirmations floues et/ou vide de sens (Exemple : « cet objectif fait sens de compétence ».)
- L'étayage de l'enseignant est peu abordée</td></tr>
<tr><th colspan="2">Arts visuels</th><th colspan="2">Education musicale</th></tr>
<tr><th>Points forts</th><th>Points faibles</th><th>Points forts</th><th>Points faibles</th></tr>
<tr><td>-Interdisciplinarité envisagée avec proposition de prolongement</td><td>-Les pistes d'amélioration proposées par les candidats ne permettent pas toujours aux élèves d'entrer dans une démarche de création. Il manque ainsi la dimension sensible propre à toute activité plastique (et pour le sujet 2022, particulièrement à l'oeuvre via le point de programme traité dans ce sujet, " les qualités physiques des matériaux").

-Des faiblesses théoriques, des confusions notionnelles, qui se perçoivent dès la lecture du devoir (Composante A).

-Peu de liens tissés avec les programmes, le SCCC, le PEAC et les connaissances sur le développement de l'enfant.

-Proposition de réaménagement absente ou peu étayée en AP</td><td>-Justification des choix opérés</td><td>-La complexité de la syntaxe de la chanson traditionnelle intitulée « Mon grand-père s'en va au marché » a été généralement sous-estimée par les candidats.

-La méthodologie de l'apprentissage d'un chant en cycle 1 est souvent méconnue des candidats.

- La notion de « plaisir musical » de l'élève est rarement évoquée par les candidats.
-La progressivité des apprentissages Education *musicale*

-La question de l'évaluation est peu traitée.

-La place du jeu musical dans les apprentissages est peu mise en avant.

-L'approche pédagogique manque d'adaptation au regard du cycle ciblé.

-La phase d'institutionnalisation est souvent absente.

-La sollicitation orale des élèves est survolée. L'approche sur le ressenti des élèves n'est pas</td></tr>
</table>

	- Le bilan de la séance n'est pas prévu : pas d'apports lexicaux spécifiques aux AP, pas d'ouverture culturelle (rencontre avec les œuvres et lien avec l'histoire des arts ne sont pas évoqués). - Identification des points forts et insuffisants de la proposition initiale en arts plastiques, mais pas ou très peu de propositions de pistes pédagogiques pour combler les manques repérés. - Représentations erronées et stéréotypées des apprentissages dans le domaine des AP à l'école primaire.		opérationnelle. -Le lexique spécifique n'est pas suffisamment maîtrisé. - Manque d'opérationnalité de la séance proposée EM

- **Conseils**

Préparation à la méthodologie de l'épreuve - Calibrer une mise en forme de Fiche de séquence - Penser à évoquer les obstacles à prévoir et les étayages envisagés.

Penser la place de l'élève (interaction entre pairs, recherche, verbalisation) et le rôle de l'enseignant (observation, étayage, évaluation, différenciation).

Ancrer la séquence dans le PEAC et proposer des prolongements interdisciplinaires (ne pas lier les AP à tous les domaines d'apprentissage mais cibler les disciplines de manière pertinente).

Expliciter les différentes étapes de la démarche de création (ne pas seulement les citer), étayer les réponses avec des pistes pédagogiques concrètes adaptées au niveau d'enseignement. Expliciter le rôle de l'enseignant et la tâche de l'élève pour chaque étape dans la démarche de création. Le cheminement (exploration, argumentation, construction, enrichissement) doit être prioritaire sur le résultat final.

Gestion du temps de l'épreuve. Il s'agit de mettre à profit le temps et ne pas être pris au dépourvu avec des devoirs bâclés ou incomplets. Il est fort dommage que des candidats dont on perçoit une pensée fine ne puissent la développer et la mener à terme par manque de temps.

Privilégier la clarté et la simplicité dans l'expression ainsi que l'exactitude de l'orthographe grammaticale (accords, conjugaison) et lexicale. Il est souhaitable de relire deux fois sa copie, une première fois pour le sens et une seconde exclusivement pour l'orthographe et la syntaxe.
Dans la construction du devoir, il est préférable de structurer sa réponse avec une introduction, au moins deux parties développées et une conclusion.

Approfondir la réflexion et argumenter les propos tenus en s'appuyant au minimum sur les textes officiels, le bagage de base pédagogique (séquence, séance, critères de réussite, de réalisation, objectifs, Support-Médium-Outil-Geste).

Ne pas rester dans la critique, construire une analyse étayée et faire des propositions cohérentes.

Analyser les documents au regard des programmes, de la recherche et les utiliser comme leviers dans la construction de la séance.

Prendre en compte le public ex : maternelle et ses particularités (développement de l'enfant).

S'appuyer sur les documents du dossier pour justifier ou nourrir son propos.

L'épreuve écrite d'occitan

- **Le sujet**

Le support du commentaire guidé était cette année, un texte de Piret Raud *Voisins zinzins et autres histoires de mon immeuble* publié en 2015 traduit du français en occitan gascon en 2020 par Sèrgi Javaloyès : *Vesins virahòus e autas hèitas deu men immòble.*

Piret Raud est une graphiste et auteure-illustratrice de livres pour enfants. L'extrait qui nous concerne relate l'histoire de Taavi, jeune garçon vivant dans un immeuble extraordinaire avec sa mère. Il nous conte à travers ses yeux d'enfant sa relation pleine de tendresse et d'émotion avec sa voisine Dauna Ellen, artiste qui lui fait découvrir sa passion du dessin en faisant pousser ses crayons de couleur dans un pot de fleurs et qui s'éteint au cours de son récit.

- **Les copies**

Les candidats devaient rédiger un commentaire guidé en langue occitane en s'aidant éventuellement des questions posées par le jury, puis traduire un texte bref et répondre à deux questions de grammaire avant de rédiger un commentaire d'un document pédagogique à partir de deux plans de la Cité de Carcassonne et d'un document sur l'architecture militaire tiré du manuel *Claus per Ensenhar l'Istòria de las Arts- L'Edat Mejana en cicle 3 Ensemble per l'ensenhaire* publié en 2011 par le CRDP Aquitània-Cap'Òc.

Cinq copies ont été évaluées, deux dans la variante gasconne de l'occitan et trois dans la variante languedocienne. La moyenne de l'épreuve est à 15,15, les notes vont de 12,75 à 17.

- **Commentaire guidé**

Sur le fond, le texte relativement simple et clair, a été compris par l'ensemble des candidats, même si le développement, malgré sa cohérence, manquait parfois de précisions. Un candidat n'a cependant pas compris que le protagoniste principal Taavi était un garçon et non pas une fille alors qu'un élément dans le texte aurait dû l'aider : « Lhèu Taavi que devienerà **eth** tanben artista.. »

Sur la forme, la langue utilisée par les candidats est globalement correcte pour quatre copies, plus approximative pour la cinquième. A noter ainsi quelques confusions dans le genre des noms communs : « ua imatge », « la periòda », « los matematics » dans l'orthographe de mots courants : « mai » pour « mair » lu à plusieurs reprises dans la même copie, « alabeths » pour « alavetz », « inta » pour « entà », « quatras » pour « quate » ou encore « tamben » pour « tanben », dans les conjugaisons : « dròlle que viva », « los gredons son estat oblidats », dans l'emploi très étrange des ordinaux, curieux mélange entre castillan et occitan saupoudré d'un zeste d'originalité : « la primera, lo segun, lo trezaut » ; mélange également entre français et occitan : « degadge », « en fonction », « et ».

Une lecture plus minutieuse permettrait d'éviter ces types d'inexactitudes.

- **Version**

Les candidats ont dans leur ensemble montré qu'ils comprenaient le passage à traduire et sont restés fidèles au sens du texte.

A noter cependant une erreur de conjugaison au passé simple en français pour un candidat : « j'alla » ainsi que quelques erreurs grossières d'orthographe « scultent ». Le niveau de langage n'a pas toujours été respecté et certains candidats Manquent de recul par rapport à la traduction : « a còps » = « des fois »: « des fois » pour « parfois ».

Une copie rassemble énormément de vocabulaire non traduit en français. Ainsi, « coma » a été traduit par « coma » ; idem pour « artista » et « e ».

Quelques contre-sens ont été remarqués: « ne hasèva pas que dessenhar » traduit par « elle, ne faisait pas que dessiner » (au contraire, elle ne faisait que dessiner) ; « que tornejan tassas » traduit par « ils regardent des tasses » (cette expression renvoyait au potier en train de façonner son œuvre en travaillant la terre), « que'n copava un de nau deus deu pòt » traduit par « elle en plantait un nouveau dans le pot » ainsi que quelques maladresses dans le choix du vocabulaire même si le sens de l'expression a été compris : « d'ua traca hèra particulara » traduit par « d'une sorte très particulière » ou « d'une mine bien particulière ».

- **Questions de grammaire**

La première question consistait à réécrire un passage en employant le singulier. L'exercice a été globalement bien réussi voire très bien. Une erreur notable : « Ellen que'us arrosava tot dia » transformé au singulier en « Ellen que'u arrosava » ; le verbe commençant par une voyelle, le COD « u » aurait dû être transformé en « l » : « Ellen que l'arrosava ».

La deuxième question consistait en un commentaire de deux expressions. Là encore, exercice plutôt bien réussi même si les réponses n'étaient pas toujours assez précises. Un candidat a cependant donné une réponse erronée : « daubuns » n'est pas un pronom démonstratif mais un pronom indéfini pluriel.

- **Commentaire d'un document pédagogique**

Les candidats devaient commenter les documents donnés en identifiant et en précisant les objectifs disciplinaires et linguistiques visés. Ils étaient aidés de deux questions pour bâtir leur analyse.

Ici encore, les candidats se sont efforcés de présenter un ensemble cohérent malgré un manque d'approfondissement pour certains d'entre-eux, sans doute par manque de temps. Les idées proposées se sont révélées intéressantes, voire très pertinentes notamment pour une copie. Un seul candidat semble méconnaître quelque peu le système bilingue, cloisonnant les disciplines enseignées au premier degré dans l'une ou l'autre des langues.

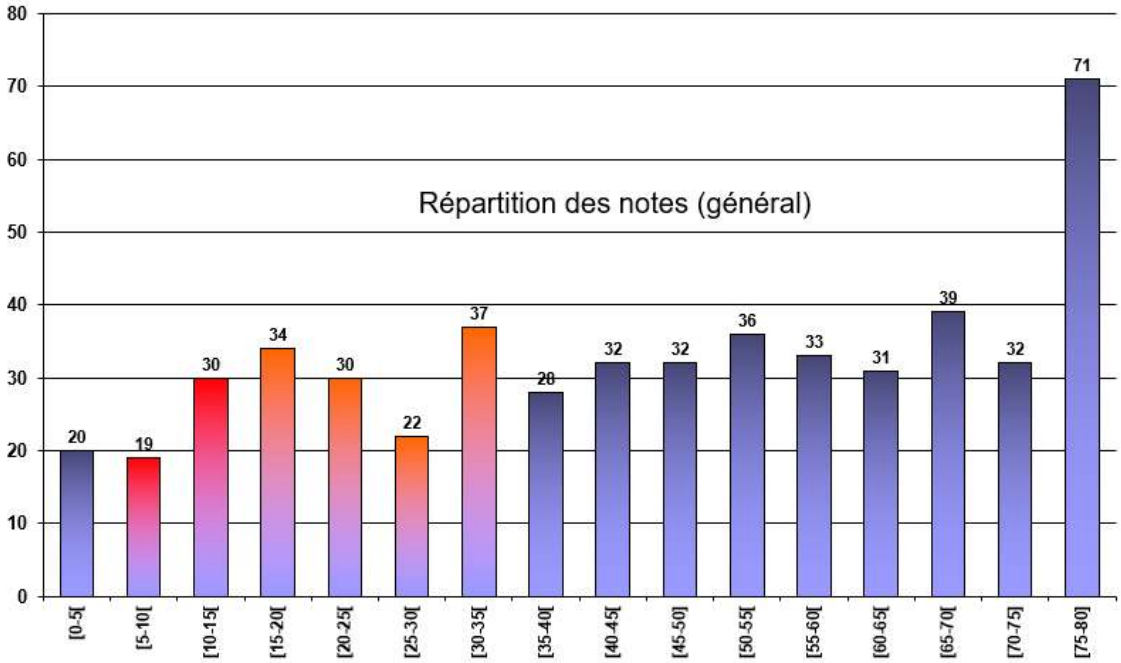
- **Conclusion**

La moyenne générale de 15,15/20 représente une nette amélioration par rapport aux années précédentes, et ce, malgré une exigence bien plus grande de cette nouvelle épreuve qui, depuis cette session, comporte trois parties (quatre si on sépare la version des questions de grammaire) au lieu de deux à effectuer sur une même durée (3h) antérieurement.

Compte tenu de cette nouvelle réalité, les candidats, en plus de maîtriser langue française et langue occitane et de connaître un minimum la culture et la littérature occitanes, devront apprendre à réfléchir sur leur futur métier d'enseignant, sur leurs choix didactiques et pédagogiques et ce dès l'épreuve écrite. Ils devront en outre apprendre à gérer le temps qui leur est imparti pour composer afin de ne pas privilégier une partie à une autre et afin de s'octroyer un moment de relecture minutieuse de leur travail pour éviter les erreurs grossières, les calques du français ou de l'occitan dans la version, les oublis de mots.

Les épreuves orales

L'épreuve orale de leçon



La première épreuve orale visait à évaluer la maîtrise disciplinaire, les compétences didactiques et pédagogiques du candidat dans les domaines d'enseignements relevant des missions ou des programmes de l'école élémentaire ou de l'école maternelle en français et en mathématiques.
L'épreuve reposait sur un dossier remis au candidat, invité pendant une durée de deux heures à préparer une leçon en français et une leçon en mathématiques à partir de ce dossier et de son contenu.

- **Les sujets** *(*leur conception, leur cohérence et leur pertinence au regard des attendus de l'épreuve, leur densité …)

Les sujets sont composés de documents officiels (textes des programmes, extrait de guides Eduscol, …) et de documents pédagogiques (extrait de manuels, photographie d'activités d'élèves, …) donnés aux candidats permettant de concevoir les deux séances dans le temps imparti.

- **L'exposé du candidat** *(*caractéristiques des prestations de qualité et celles insuffisantes, conseils à donner, écueils à éviter, ...)

La forme des exposés proposée par les candidats s'organise autour d'une présentation des documents, de la séquence et de la séance. Les meilleurs candidats ont su proposer une utilisation pertinente des documents pédagogiques dans le cadre de leur séance.

Les prestations de qualité se sont structurées principalement à partir d'une adaptation des documents pédagogiques à la séance proposée. Elles reposent sur les éléments suivants :

- Une bonne maîtrise du temps (entre 10 et 15 minutes de présentation par leçon) ;
- Une approche structurée de la leçon avec un ou des objectifs de séance bien précisés et des critères d'évaluation identifiés pour mesurer l'atteinte de ceux-ci ;
- Une clôture de présentation de chaque leçon qui invite à ouvrir sur des prolongements ;
- Une analyse de l'objet à enseigner et une analyse didactique de l'objet d'enseignement ;
- Une capacité à identifier les obstacles liés à l'apprentissage du savoir visé et à planifier l'accessibilité aux apprentissages pour tous les élèves ;
- Une présentation des enjeux épistémologiques permettant de comprendre la transposition didactique ;
- Des choix didactiques appropriés.
- Une analyse étoffée des documents ainsi que des justifications quant à leur choix ou leur non utilisation ;
- Une capacité à proposer des liens avec d'autres disciplines ;
- Une mise en valeur des précisions didactiques et pédagogiques ;
- La capacité à anticiper la différenciation pédagogique, et la place de l'évaluation ; de fait, la capacité -déterminante- à planifier les apprentissages en prenant en compte tous les élèves ;
- Une mise en valeur des usages du numérique ;

En définitive, le candidat efficace est celui qui démontre des prédispositions à engager une capacité à articuler savoir à enseigner-démarche d'apprentissage-finalité de cet objet d'apprentissage-évaluation, dans le but de déterminer les équilibres prédictifs à la mise en œuvre des conditions favorables permettant aux élèves d'apprendre. De fait, la dynamique de l'accessibilité des apprentissages pour tous les élèves est au cœur de cette recherche d'équilibres.

Les prestations insuffisantes sont la conséquence de certains des éléments suivants :

- Une présentation désordonnée ;
- Un traitement partiel du sujet :
- Une présentation des documents parfois trop longue. (Il est préférable de privilégier leur référence pendant l'exposé).
- Un unique élément abordé sur deux demandés (exemple : compréhension / langage oral)
- Un niveau de langage (syntaxe et lexique) et une posture inadaptés ;
- Une méconnaissance des prérequis nécessaires pour les élèves et adaptés au développement de ceux-ci ; une situation de classe inadaptée à l'âge des élèves ;
- Des prérequis non identifiés comme des obstacles potentiels ;
- Des liens insuffisants entre le cadre institutionnel (programmes, socle commun et dispositif d'évaluation) et la séance d'enseignement.
- Un exposé survolant de manière superficielle les différentes phases d'apprentissages, sans réflexion sur le rôle de l'enseignant.
- Des indications imprécises sur la tâche attendue des élèves, les supports et outils fournis.
- Une non prise en compte de l'hétérogénéité des élèves.
- L'absence ou le manque de maîtrise des enseignements en français et/ou mathématiques et de leur didactique.

↳ L'entretien avec la commission

L'entretien devait permettre à la commission d'évaluer la maîtrise par le candidat de la capacité à mettre en œuvre un enseignement en français et en mathématiques et à en maitriser leur didactique. Ce temps court de 15 à 20 minutes par leçon permettait également d'élargir le champ de la réflexion. Les candidats s'y sont inégalement préparés.
De manière générale, les candidats ont manifesté une certaine aisance à l'oral dans l'entretien avec le jury. Leur attention peut être attirée sur le niveau de langue exigé. Des erreurs de conjugaison ou de syntaxe

peuvent nuire à la prestation globale. Pour une minorité de candidats, aisance peut signifier relâchement ; il est attendu des candidats une posture adéquate dans le cadre d'un concours.
Un entretien réussi a été un entretien où le candidat s'est montré capable d'approfondir, d'analyser voire de reconstruire ses séances à partir des questions du jury. Les connaissances didactiques, en lien avec la conception des séances, et des documents d'accompagnement des programmes ont été valorisées.

L'entretien se révèle insuffisant dans les cas suivants :

- L'approche d'un domaine d'enseignement où les connaissances scientifiques sont fragiles et les références didactiques peu actualisées. Une connaissance insuffisante des savoirs savants ;
- Des connaissances insuffisantes des élèves et des processus d'apprentissage ;
- Une méconnaissance de la définition des termes pédagogiques et/ou didactiques utilisés par le candidat lors de l'exposé.
- Un langage employé par les candidats imprécis ou trop familier (« en vrac », « ouais », « rester focus »)
- Une posture trop figée et des difficultés à faire évoluer ses conceptions pédagogiques ;
- Une représentation erronée du rôle de l'enseignant dans la classe, notamment pour conduire le groupe dans ses différentes composantes ;
- Des erreurs ou des contresens dans l'exposé et qui ne sont pas rectifiés par le candidat malgré l'incitation des membres du jury ;
- L'absence de prise en compte des orientations des programmes en vigueur et des missions assignées à l'école ;
- Des enjeux épistémologiques qui apparaissent peu maitrisés eu égard à la transposition didactique ;
- Un manque d'élargissement de mise en œuvre (autre cycle, autre dispositif…) ;
- La place et les fonctions de l'évaluation à peine évoquées ;
- L'intérêt pour les élèves d'une utilisation des outils numériques à peine abordé ;
- Un manque de culture générale et de capacités à lier le sujet traité aux évolutions du monde actuel ;
- Une prise en compte de l'hétérogénéité s'appuyant sur une différenciation pédagogique limitée à la mise en place de supports différents (textes à trous) ou d'exercices moins longs.

Un entretien réussi repose sur certains constats :

- Une attitude réflexive et une capacité à se décentrer de la séance présentée afin de pouvoir proposer des réajustements à partir du questionnement du jury ;
- Une maitrise des textes officiels et des savoirs savants sous-jacents, de fait une maîtrise didactique attendue ;
- Une capacité à envisager la progressivité du sujet sur l'ensemble des cycles ;
- Un niveau de langue adapté en situation d'échanges et une capacité à entrer en débat ;
- Un lexique professionnel maîtrisé et réinvesti ;
- Une posture professionnelle en devenir ;
- Une attitude ouverte au débat : écoute et prise en compte des pistes ouvertes par la commission ;
- Une argumentation étayée par des apports didactiques et pédagogiques ;
- Des capacités d'analyse.

La capacité à se décentrer de son propre exposé pour élargir le propos et préciser les enjeux en lien avec le socle commun de compétences, de connaissances et de culture est essentielle. L'engagement dans l'écoute et le dialogue avec les membres du jury l'est également.
Le candidat doit se projeter dans des choix didactiques et pédagogiques d'enseignant en prenant en compte les capacités des élèves et leurs pratiques. Les candidats capables d'adopter une posture critique en se dégageant de leur exposé sont ici valorisés.

En définitive, le candidat efficace dans son entretien est celui qui reconstruit, avec les membres de la commission, les équilibres entre savoir à enseigner-démarche d'apprentissage-finalité de cet objet d'apprentissage-évaluation, pour mettre en œuvre des conditions favorables permettant aux élèves d'apprendre. Cette attitude donne à voir les prédispositions du candidat à s'inscrire dans une analyse réflexive professionnelle indispensable au métier, De fait, le candidat efficace est celui qui appréhende le savoir à construire en restructurant la leçon autour de la problématique de l'accessibilité des apprentissages pour tous les élèves.

L'épreuve orale d'entretien

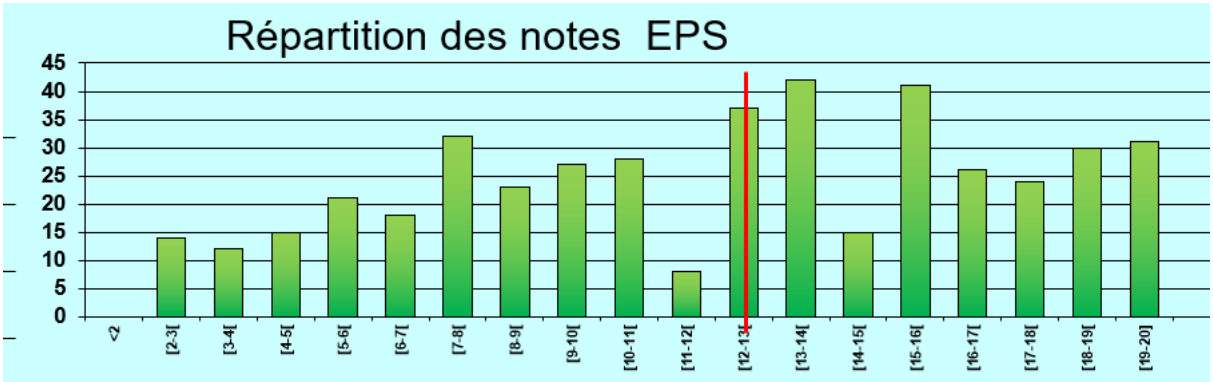
Comme les années précédentes et malgré les modifications de l'épreuve, il convient de souligner une très grande hétérogénéité des candidats et un niveau inégal de préparation.
Certains candidats ont, cette année encore, utilisé un registre de langue peu adapté au contexte sélectif d'un concours de recrutement et aux exigences du métier d'enseignant. Il est donc vivement recommandé de ne pas obérer la qualité de la prestation par des postures qui interrogent légitimement les examinateurs quant à la fonction sollicitée. Il en va du respect de soi et envers les autres, en la circonstance les membres du jury et envers l'institution qu'ils représentent.

Quatre premiers conseils de portée générale :

- Devenir Professeur des Écoles, c'est s'engager dans un métier exigeant qui nécessite des connaissances du développement de l'enfant et du système éducatif, des choix pédagogiques et didactiques conscients et éclairés ;
- Bien comprendre la polyvalence du métier : capacité à mettre en lien les savoirs disciplinaires et les enjeux des politiques éducatives ;
- Les exposés des candidats doivent témoigner d'un phrasé élaboré, fondé sur un bon usage de l'intonation et sur une fluidité adaptée ;
- Porter une attention particulière au registre de langue employé, éviter un langage familier et / ou une posture trop relâchée ;
- Occuper pleinement le temps de parole dédiés aux parties exposés.

Les éléments suivants ont vocation à éclairer les candidats qui ont échoué lors de la session 2022 : les points de réussite appréciés positivement par les commissions, les erreurs les plus fréquemment commises et les conseils que nous proposons.

↳ L'épreuve d'éducation physique et sportive



Les candidats ont eu à traiter des sujets reposant sur des APSA préalablement identifiées et portant sur l'ensemble des cycles de l'école primaire. Il est à noter que, les sujets concernant le cycle 1 ont été moins bien réussis. Les candidats ont présenté des difficultés à évaluer les capacités motrices des élèves de maternelle.
La moyenne générale des candidats à cette épreuve a légèrement progressé, il convient néanmoins de souligner une très grande hétérogénéité des prestations. Il n'y a pas de différence significative entre la partie « exposé » et la partie « entretien ».

Les prestations particulièrement appréciées réunissaient les aspects suivants :

- Une bonne compréhension du sujet et du ou des problèmes qu'il soulève sur les plans pédagogiques, didactiques et organisationnels ;
- Une bonne connaissance des enjeux didactiques de l'APSA sur laquelle le sujet porte ;
- Des propositions de situations d'apprentissage réalistes, structurées, cohérentes dont le caractère de faisabilité est garanti et qui préservent la sécurité affective et physique des élèves ;
- Une bonne méthodologie dans la conception et la présentation de la partie « exposé » ;
- Une expression claire, authentique et soignée sans langage ampoulé ni verbiage inutilement complexe ;
- Une mise en relation pertinente des savoirs acquis avec les différents domaines du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

A contrario, les commissions ont regretté des prestations qui se caractérisaient par :

- Une prise en compte inexistante ou insuffisante des problèmes spécifiques posés par le sujet ;
- Un plaquage de connaissances (sur les aspects réglementaires ou les fondamentaux de l'APSA) sans réel effort de construction de situations d'apprentissage ;
- Un exposé reflétant une certaine forme de formatage : récitation d'une situation d'apprentissage préalablement travaillée mais qui, si elle respecte le cycle et l'APSA indiqués sur le sujet, n'en prend pas en compte les spécificités ;
- Des difficultés à concevoir des mises en œuvre d'actions tenant compte du développement et des besoins de l'enfant ;
- Présentation trop descriptive d'une séance d'apprentissage répondant à la problématique posée mais déconnectée d'une séquence et sans positionnement dans une progression d'apprentissage du cycle 1 au cycle 3 ;
- Des situations qui parfois ne ménagent pas assez de temps d'activité chez les élèves ou, plus grave, qui ne sont pas de nature à garantir leur sécurité ;
- Des critères d'évaluation inadéquats à l'objectif d'apprentissage.

Les conseils donnés s'articulent autour des cinq points suivants :

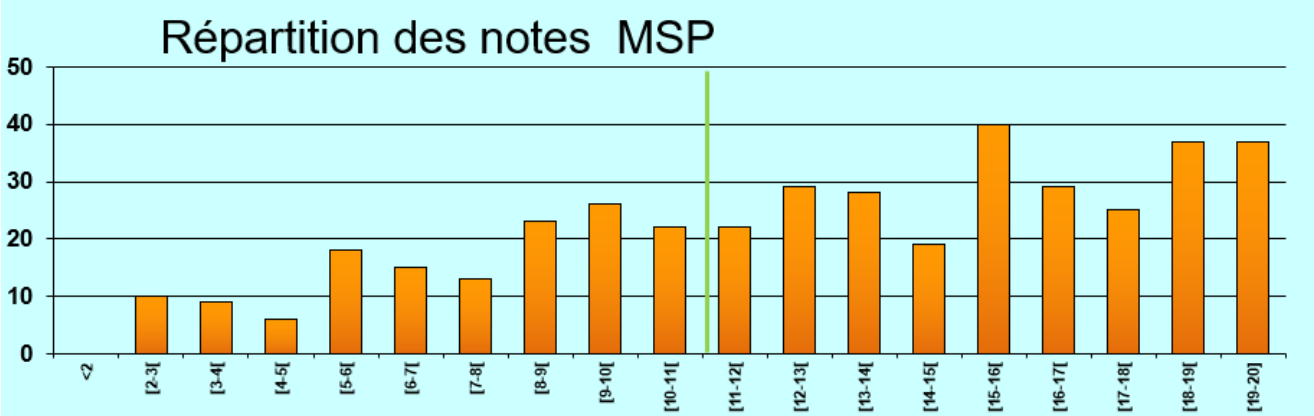
- Bien repérer la situation d'apprentissage, caractériser son but, le dispositif, les consignes, les variables didactiques, les critères de réussite et réalisation, les possibilités de différenciation et le rôle de l'enseignant ;
- Rappeler les enjeux d'apprentissage des problématiques soulevées par le sujet au regard du cycle d'apprentissage. Préciser la progressivité de cet apprentissage au cours du cycle et tout au long du cursus primaire ;
- Concevoir l'évaluation comme un repère organisateur des apprentissages dans la construction de la séquence.

Nous avons bien conscience que le CRPE est un concours de recrutement d'enseignants polyvalents, toutefois, il est nécessaire de rappeler qu'une solide culture didactique est la base de toute conception de situation d'apprentissage.

- Sur un plan pédagogique, nous conseillons de renforcer les aspects suivants :
 - Se distancer des démarches modélisantes ou prototypiques ;
 - Proposer des situations qui s'intègrent dans une progression des apprentissages ;
 - Mieux prendre en compte l'hétérogénéité du groupe classe.

- Il convient en outre de s'interroger sur le caractère de faisabilité des situations proposées au regard :
 - Des capacités motrices et cognitives des élèves ;
 - De l'environnement ;
 - Des principes élémentaires de sécurité, tant sur un plan affectif que physique.

↳ Motivation du candidat et aptitude à se projeter dans le métier de professeur des écoles



Cette épreuve est nouvelle. Pour autant, la moyenne générale des candidats s'avère élevée même si nous constatons une hétérogénéité des prestations avec une proportion très importante d'excellents candidats. La partie « Entretien de motivation » est mieux réussie que la partie « Mise en situation professionnelle ».

<u>Premier temps d'échange de 15 minutes :</u>

Les prestations particulièrement appréciées réunissaient les aspects suivants :

- Une présentation pertinente des éléments du parcours qui enrichissent l'argumentation sur les aspirations à devenir Professeur des Ecoles ;
- Des propos organisés et construits ;
- Une clarté de l'expression ;
- Une bonne utilisation du temps imparti à l'exposé ;
- Un échange authentique.

A contrario, les commissions ont regretté des prestations qui se caractérisaient par :

- Une absence d'expression des motivations ou formulées de manière très générale ;
- Une liste de motivations sans structuration du propos ;

- Un manque de lien entre les éléments du parcours du candidat et la motivation à devenir professeur des écoles ;
- Une description très linéaire du parcours sans prise de recul du point de vue de la construction des compétences ;
- Une confusion entre animation et enseignement ;
- Des discours convenus insuffisamment portés : manque de dynamisme et de force de conviction.

Les conseils donnés peuvent s'articuler autour des points suivants :

- Établir des liens entre les compétences professionnelles déjà acquises et celles du professeur des écoles à construire, au regard du référentiel de compétences du PE ;
- Mesurer l'écart entre les compétences déjà acquises et celles restant à construire ;
- Identifier précisément dans le parcours du candidat, les éléments qui ont orienté son choix professionnel ;
- Réaliser une prestation de manière authentique ;
- Mettre en évidence ses capacités à se projeter dans un nouvel environnement professionnel.

Second temps de mises en situation professionnelle de 20 minutes :

Les prestations particulièrement appréciées réunissaient les aspects suivants :

- Problématisation claire des enjeux du sujet ;
- Réalisme des propositions d'actions présentées, en lien avec leurs connaissances du système éducatif ;
- Réactivité du candidat par rapport aux situations proposées ;
- Connaissance satisfaisante des outils et procédures liés aux principes et valeurs de la République ou au cadre juridique régissant l'organisation et le fonctionnement des écoles.

A contrario, les commissions ont regretté des prestations qui se caractérisaient par :

- Une connaissance non maîtrisée du système éducatif et de ses enjeux ;
- Un traitement trop superficiel des mises en situation proposées ;
- Une généralisation d'emblée de la mise en situation qui entraîne une réponse stéréotypée, modélisée en lieu et place d'une analyse précise et circonstanciée ;
- Une absence de positionnement au sein d'un collectif institutionnel : directeur d'école, psychologue scolaire, IEN, équipe de circonscription …;
- Une mauvaise maîtrise du concept de laïcité dans le cadre scolaire ;
- Un déficit de culture générale qui ne permet pas aux candidats de mettre en perspective les enjeux des mises en situation proposées. Les commissions mettent en doute la capacité des candidats à enseigner l'ensemble des domaines d'apprentissage de l'école primaire.

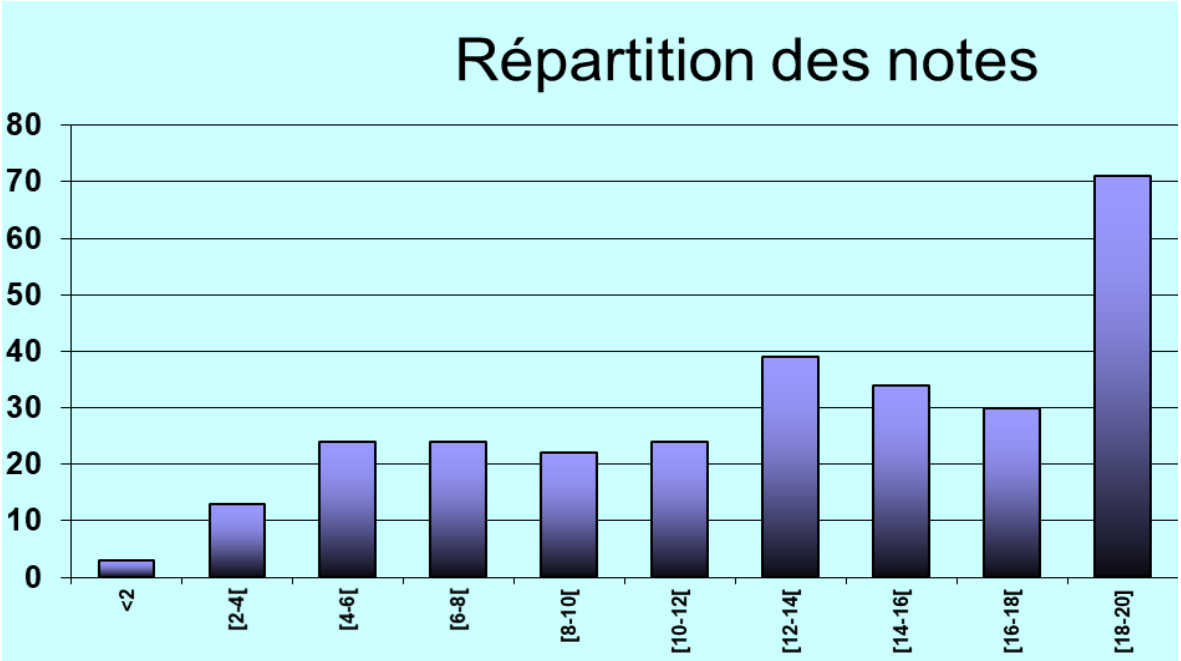
Les conseils donnés peuvent s'articuler autour des points suivants :

- Noter des mots clés lors de l'énonciation de la situation ;
- S'appuyer sur ses connaissances des droits et obligations des fonctionnaires, des exigences du service public de l'éducation et des valeurs et principes de la République pour répondre précisément ;
- Avoir une bonne connaissance du rôle et des statuts des professionnels de proximité : AESH, ATSEM, directeur, Inspecteur de l'éducation nationale…
- Construire sa réponse. Penser à exposer la gestion de la situation dans le temps :
 a) à l'instant T, au moment où elle se présente ;

b) en différé lorsque l'urgence s'est atténuée ;
c) et si le sujet le permet, un traitement en prévention de la situation.

L'épreuve facultative de langue vivante étrangère

La session 2022 du CRPE a vu le retour d'une épreuve facultative de langue étrangère. 227candidats se sont présentés à l'épreuve d'anglais, 55 à l'épreuve d'espagnol, 1 à l'épreuve d'allemand et 1 à l'épreuve d'italien. En anglais, comme en espagnol environ deux-tiers des candidats ont obtenu une note au-dessus de la moyenne.



Nous rappelons que le niveau exigé est le niveau B2 en référence au CECRL, évalué dans le cadre de cette épreuve, dans les champs de la production orale et de la compréhension orale.
Les prestations des candidats ont été extrêmement hétérogènes. Nombre de candidats ont démontré un excellent niveau de langue. Souvent issus d'un parcours universitaire en LVE, mais surtout ayant une expérience professionnelle dans un pays étranger ils ont pu, lorsqu'ils avaient démontré qu'ils avaient, en outre, bien perçu les enjeux éducatifs de l'enseignement des LVE à l'école primaire, obtenir la note maximale. D'autres candidats s'exprimant avec un vocabulaire moins élaboré et une aisance moindre ont pu, toutefois, obtenir des notes tout à fait correctes qui ont pu s'avérer décisives au moment de l'admission.
Les candidats qui ont obtenu des notes voisines de 8 ou 9 doivent percevoir cela comme un encouragement, en cas de nouvelle candidature, à se présenter à nouveau à cette épreuve, en ayant consolidé leurs compétences.
A contrario, les notes entre 0 et 7 témoignent d'une réelle insuffisance de maîtrise de la langue étrangère (caractérisée par des erreurs de syntaxe et de vocabulaire manifestes, l'emploi de mots français ou de barbarismes lors des temps d'exposé ou d'échanges en LVE et la non-compréhension des questions posées).

Les conseils donnés portent sur les points suivants :

- Bien percevoir les exigences du niveau B2 en référence au CECRL, être lucide quant à son propre niveau et se préparer en conséquence

- Travailler le lexique spécifique au champ éducatif
- Bien faire émerger les points forts de son parcours (première partie de l'épreuve)
- Approfondir les questions liées à :

 - L'interaction langue/culture
 - La place des interactions langagières en classe de langue vivante
 - La place du numérique
 - Les LVE à l'école maternelle
 - L'approche actionnelle

Le guide pour l'enseignement des langues vivantes étrangères : *Oser les langues vivantes étrangères à l'école* tout comme la note de service 2019-086 du 28/05/2019 (BOEN n°22 du 29/05/2019) constitueront des références très utiles dans le cadre de la préparation de cette épreuve.